

PRÉSIDENTIELLES GABONAISES 2023
BARRO CHAMBRIER



MODERNISATION
MON PROJET DE SOCIÉTÉ
POUR LE **GABON**

**ENSEMBLE POUR UN GABON LIBRE,
DÉMOCRATIQUE ET PROSPÈRE**



**ALEXANDRE
BARRO CHAMBRIER
POUR LE GABON**

AVANT-PROPOS

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?

Cher(e)s compatriotes ,

Au mois d'août 2023, le peuple gabonais est invité à choisir le nouveau Président de la République pour les cinq (5) prochaines années. C'est un acte citoyen légitime aux multiples enjeux.

Mais, il faut partir d'une observation.

Notre cher Gabon va mal, très mal. Au terme des quatorze années d'un pouvoir illégitime, le Gabon est déchiré, pillé, endetté et appauvri.

J'ai sillonné notre pays pour vous rencontrer, vous connaître, vous toucher, vous écouter et surtout apprendre.

Tout cela m'a permis d'affiner mon diagnostic et de prendre en compte vos doléances, vos aspirations et vos idées de progrès et de changement.

J'ai pu constater l'ampleur des dégradations dans nos villes, le faible niveau de leur activité, la négation des libertés individuelles, la mainmise des institutions au service d'un clan et la justice soumise aux ordres d'un seul homme. Les infrastructures se détériorent davantage, devenant de plus en plus obsolètes et insuffisantes. La jeunesse, qu'elle soit sans qualification ou même diplômée, se retrouve sans emploi. J'ai également pu noter : les souffrances des populations installées dans des quartiers précaires, sans eau, ni électricité ; les femmes en milieu rural et urbain qui souffrent ; l'angoisse des personnes valides à l'approche de la retraite.

Souhaitons-nous poursuivre dans cette voie en août 2023 ? Je ne le pense pas. C'est pourquoi, je suis candidat, votre candidat à cette élection présidentielle et cela pour trois raisons fondamentales :

1. La première raison est que j'ai compris à l'époque que ce régime, malgré notre tentative de contribuer, en interne, à sa normalisation, est devenu incapable de se réformer, complètement sclérosé. C'est pourquoi j'ai rompu avec ce système en 2015 ;
2. La seconde raison est que je suis resté déterminé et loyal vis-à-vis de vous pour l'aboutissement de l'alternance et du changement, résistant et refusant les compromissions à titre personnel, car ayant une haute idée de mon pays, un cœur meurtri de le voir reculer sans cesse et aux mains de profito-situationnistes ;
3. La troisième raison est qu'au cours de ces dernières années, j'ai eu l'occasion de vous écouter, dans les différents quartiers et les villages. J'ai accepté votre message de me porter candidat à cette élection présidentielle, non pas pour faire acte de simple candidature, mais pour réaliser le rêve d'alternance démocratique qui date

L'enjeu majeur de cette élection présidentielle de 2023 ne réside pas tant sur le choix d'une personne, mais sur le choix entre deux visions du Gabon :

- la vision actuelle d'un Gabon riche, mais très pauvre et très endetté, au service d'un clan et
- la vision d'un Gabon libre, démocratique et prospère auquel la grande majorité d'entre nous aspire.

Cher(e)s compatriotes ,

Le modèle de développement économique et social mis en œuvre depuis des décennies dans notre pays n'est pas producteur de richesses et d'emplois nécessaires à notre bien-être. Par ailleurs, les conditions pour promouvoir une croissance économique durable et réductrice des inégalités et la pauvreté ne sont pas réunies.

Aujourd'hui, plus que jamais, il nous faut mettre un terme au processus de destruction de l'État et de notre cher pays: le Gabon. Nous devons nous consacrer à la recherche de solutions aux vrais problèmes des gabonaises et des gabonais. Il faut à cet effet repenser un nouveau modèle de développement, en adéquation avec notre histoire, notre culture, nos aspirations, notre vivre ensemble. Certes, le chemin sera difficile, mais rien ne doit entamer notre détermination et notre persévérance.

Mes cher(e)s compatriotes,

Mon ambition première pour le Gabon, c'est d'affermir la démocratie, de la voir s'épanouir dans toutes ses dimensions.

Souvenez-vous qu'en 1990, le Gabon a renoué avec le multipartisme, la libéralisation des médias et les élections plus ouvertes. Les fondements même de la démocratie ont été posés. Tous ces acquis pour notre pays ont été progressivement annihilés, notre pays peine à vivre une démocratie véritable. Particulièrement depuis l'année 2009, notre pays est devenu une véritable autocratie à la démocratie de façade rythmée par la fraude électorale et les violences systématiques.

Les proclamations des élections sont toujours suivies de contestations et de répressions policières envers les populations civiles. Les prisonniers d'opinion, les tortures dans les lieux de détention, les procédures judiciaires manipulées à des fins d'insécurité et de règlement de comptes politique sont autant de facteurs qui caractérisent la gouvernance actuelle.

Je m'engage donc avec vous chers compatriotes, à tracer les contours d'un pays de liberté, de justice pour tous et de démocratie.

La construction d'un Gabon plus prospère concerne ensuite les infrastructures économiques et sociales de base. Après deux septennats à la tête du pays, le régime actuel n'a pas doté le Gabon des infrastructures de base, dignes d'un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, condition nécessaire pour la promotion d'une croissance durable et d'un développement économique solide.

Ma vision en 2023 est celle de construire un Gabon libre, démocratique et prospère. C'est cette voie que je vous propose d'emprunter. Un avenir meilleur se présente devant nous, en dépit des décennies pénibles, des désillusions d'une élection à une autre. Il ne sera plus question d'être spectateur ou d'accepter une vision du Gabon qui fait fi de nos attentes.

Si je suis élu, je m'attèlerai à mettre en place ces infrastructures de base avec comme objectif : de scolariser convenablement nos enfants, de loger décentement les gabonais, de soigner convenablement nos concitoyens et de les transporter en sécurité au quotidien.

Construire un Gabon libre, plus démocratique et prospère nécessite également de produire des richesses. Mon objectif à cet effet, est de redresser l'économie gabonaise pour plus de richesses et d'emplois pour tous les gabonais.

Il s'agira pour nous de mettre en place une véritable économie de production créatrice de richesses, portée par nos entrepreneurs, nos agriculteurs, nos fermes, nos jeunes, nos artisans.

J'ai une ambition prioritaire pour notre jeunesse qui représente l'avenir du Gabon et dont la participation à la construction d'un Gabon libre, plus démocratique et prospère est plus qu'indispensable et incontournable. Ces jeunes gabonais doivent retrouver la confiance en leurs capacités.

L'emploi est donc mon objectif prioritaire pour les jeunes de notre pays. La construction de ce Gabon, a une fin sociale et concerne l'urgence de l'étendue de notre solidarité nationale.

Depuis quatorze ans, la politique économique de notre pays s'est faite au détriment de notre cohésion sociale. Les injustices notamment devant la maladie, l'éducation, la culture et les disparités au niveau de nos provinces sont inadmissibles.

Je m'engage à cet effet à fonder un nouveau pacte social pour une meilleure redistribution des fruits de notre croissance.

Nous devons retrouver la fierté d'être gabonais et la confiance que nous avons perdues depuis quatorze ans en raison des dérives anti démocratiques, économiques et sociales.

Le rayonnement au niveau international de notre pays va aisément s'opérer une fois cette fierté et cette confiance retrouvées. Rappelons-nous que le Gabon a autrefois été une plaque tournante de prise de décisions géostratégiques régionales et de consolidation de la paix.

Mon principal objectif est de revenir aux fondamentaux afin de faire de notre armée, de notre diplomatie, de puissants catalyseurs de notre administration, de service du redressement économique, de l'Etat de droit, du développement des territoires et de l'épanouissement des citoyens.

L'urgence de régler le conflit homme-faune, l'obligation intergénérationnelle de préserver notre environnement et le climat qui en découle prendront également une place primordiale durant mon mandat.

Cher(e)s compatriotes,

Construisons ensemble un Gabon plus démocratique, prospère et solidaire. Cohésion, durabilité, efficacité, efficience, justice et solidarité sont les principes directeurs qui guideront notre action si je suis élu.

À cet effet, la construction d'un Gabon libre, plus démocratique et prospère est structurée autour de huit principaux piliers:

1. La consolidation de la démocratie, de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
2. La dotation du pays en infrastructures économiques et sociales de base dignes de ce nom ;
3. Le redressement de l'économie gabonaise pour plus de richesses et d'emplois pour tous ;
4. Le nouveau pacte social pour un meilleur partage des fruits de la croissance économique ;
5. La promotion d'une administration, d'une diplomatie et d'une armée plus performantes et engagées ;
6. L'accélération de la décentralisation et du développement rural ;
7. La revalorisation du Sport, de la Culture et des Médias professionnels ;
8. La protection du climat, de l'environnement et du cadre de vie.

Etant conscient de la gravité de la situation dans laquelle se trouve actuellement notre pays aux plans économique, social et politique, je prendrai dans les cent premiers jours de mon mandat, un certain nombre de mesures d'urgence qui auront pour vocation de stabiliser l'économie, soutenir les ménages, rassurer nos partenaires extérieurs et renforcer la sécurisation du territoire national.

ALEXANDRE BARRO CHAMBRIER POUR LE GABON





ABC
POUR LE GABON

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

RÉSUMÉ EXÉCUTIF DU PROJET DE SOCIÉTÉ MODERNISATEUR 2023-2028

Page 11

LES MESURES D'URGENCE À CARACTÈRE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Page 16

MESURES PRÉSIDENTIELLES D'URGENCE

Page 17



Pilier 1

LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE, DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

Page 20

Pilier 2

DOTER LE PAYS D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE BASE

Page 25

Pilier 3

REDRESSER L'ÉCONOMIE POUR PLUS DE RICHESSES ET D'EMPLOIS POUR TOUS

Page 39

Pilier 4

UN NOUVEAU PACTE SOCIAL POUR UN MEILLEUR PARTAGE DES FRUITS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Page 51

Pilier 5

LA PROMOTION D'UNE ADMINISTRATION, D'UNE DIPLOMATIE ET D'UNE ARMÉE PLUS PERFORMANTES ET ENGAGÉES

Page 56

Pilier 6

L'ACCÉLÉRATION DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Page 62

Pilier 7

LE SPORT, LA CULTURE ET DES MÉDIAS PROFESSIONNELS ET PERFORMANTS

Page 67

Pilier 8

LA PROTECTION DU CLIMAT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Page 72





BARRO CHAMBRIER

**LES 8 GRANDS
PILIERS**

POUR LE GABON





ABC POUR LE GABON



**LE PRÉSIDENT
QU'IL NOUS FAUT !**

**RÉSUMÉ EXÉCUTIF
DU PROJET DE SOCIÉTÉ
MODERNISATEUR
2023-2028**





POLITIQUE

MES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- **Renforcer l'état de droit démocratique (administration, police, justice);**
- **Garantir la liberté d'expression, de manifestation et de réunion publique;**
- **Concrétiser l'équité et la transparence électorales.**

MESURES PRINCIPALES :

- Réformer le conseil supérieur de la magistrature par une gestion collégiale des pairs en remplacement du Président de la République;
- Dématérialiser les procédures judiciaires prioritaires (extrait de casier judiciaire, Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), actes de justice (décisions de jugements divers)
- Lutter contre la corruption pour hisser le Gabon au rang des pays africains les plus fiables;
- La limitation du nombre de mandats présidentiels à deux;
- Le renforcement des pouvoirs du Parlement sur le contrôle des décisions et actions gouvernementales majeures;
- La mise en œuvre d'un nouveau système électoral : révision de la répartition des sièges des députés, mise à plat du conseil des gabonais des élections (CGE), biométrie interconnectée;
- Adoption d'une loi sur le statut de l'opposition et le financement des partis politiques;
- Réforme du code de la communication afin d'expurger les entraves à la presse et la libre expression;
- Renforcement de l'accès des femmes et des jeunes aux fonctions électives;
- Redéfinition de la stratégie et amélioration des capacités opérationnelles de l'ensemble des forces de défense, de sécurité et de renseignement;
- Lancement du programme phare de lutte contre l'insécurité et du grand banditisme dans les villes du Gabon;
- Redéfinition de la stratégie pour relancer le Gabon sur la scène régionale et mondiale;
- Accélérer la décentralisation pour l'autonomie des Collectivités locales avec notamment la mise en place d'un « Kit de décentralisation » pour les collectivités les moins nanties et l'opérationnalisation des leviers fiscaux et financiers pour lancer le développement local;
- Faire du sport, des médias et de la culture les vecteurs de culture civique du résultat, de l'excellence et du patriotisme.



ÉCONOMIE

MES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- **Créer près de 100 000 emplois dans l'économie;**
- **Parvenir à réserver en moyenne 10 % du budget national pour l'investissement productif;**
- **Ramener le taux général de chômage de 33% à environ 20%.**

MESURES PRINCIPALES :

- Renégocier le profil de la dette du Gabon avec les partenaires techniques et financiers pour créer un environnement favorable au nouveau programme de redressement économique;
- Améliorer l'environnement des affaires pour attirer massivement les investissements;
- Créer 9 pôles de croissance et de développement basé sur les potentialités économiques de chaque province et qui vont absorber les investissements publics et privés (aménagement des zones d'investissements, fourniture d'énergie, cadres juridiques attractifs...);
- Engager avec énergie les réformes sectorielles nécessaires pour catalyser les activités et libérer la croissance et les emplois (forêt-bois, mines, hydrocarbures et gaz, pêche, agriculture et élevage pour l'autosuffisance alimentaire, agro-industrie pour l'exportation, services, tourisme, etc.);
- Structurer le secteur informel avec un Fonds National de Développement du Commerce et de l'Artisanat (garantie et micros crédits);
- Crédibiliser la politique budgétaire du Fonds de Stabilisation Budgétaire (FSB) et un cadre de planification des investissements et des dépenses publiques.





INFRASTRUCTURES DE BASE DU DÉVELOPPEMENT

MES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- Mobiliser au moins 15% du budget annuel pour accélérer l'équipement du pays;
- Relier les 9 provinces par des vraies routes praticables en toute saison;
- Résorber les déficits d'accueil dans la santé, l'éducation et la formation.

MESURES PRINCIPALES :

- Lancement d'un Programme phare de construction routière prioritaire pour rendre circulables en toute saison, les principales routes nationales qui mènent au Nord, Nord-Est, et au Sud et Sud-Est du pays;
- Lancement d'un programme d'urgence pour la construction ou la réhabilitation de voiries urbaines des 9 capitales provinciales;
- Lancer un programme phare de construction et de réhabilitation des infrastructures de production et d'eau potable et d'énergie en milieu rural et urbain;
- Lancement d'un programme phare de construction et de réhabilitation des établissements et centres de formation spécialisés dans les métiers d'employabilité;
- Lancement d'un programme phare de construction et de réhabilitation des établissements scolaires et des internats afin de résorber le déficit actuel dans les capacités d'accueil;
- Lancement d'un programme phare de construction de nouveaux centres hospitaliers universitaires (CHU) à l'intérieur du pays;
- Construction d'un Parc numérique pour former massivement les jeunes aux métiers de l'informatique et de l'économie numérique.



SOCIAL

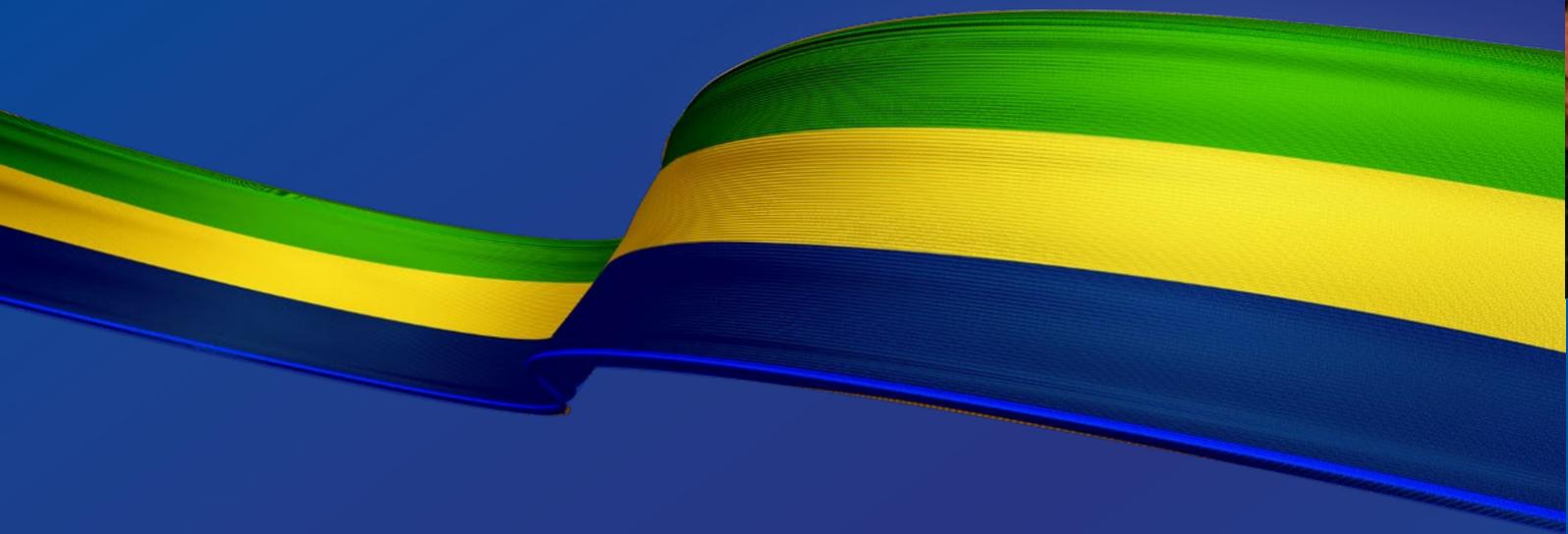
MES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS :

- **Garantir l'affectation d'au moins 15% du budget annuel aux secteurs sociaux (éducation, formation professionnelle, santé, filets sociaux) dont 15% pour la santé des populations;**
- **Garantir la gratuité des frais d'inscription du primaire au supérieur et un droit à un stage;**
- **Eradiquer l'extrême pauvreté au Gabon.**

MESURES PRINCIPALES :

- Assainir le fonctionnement et le modèle économique des services sociaux stratégiques (CNAMGS, CNSS, CPPF) pour couvrir efficacement l'ensemble de la population;
- Lancer un programme national de mise à disposition massive des terrains ou parcelles viabilisées;
- Lancer un Fonds de garantie pour appuyer les travailleurs gabonais des secteurs public (civils et militaires) et du privé en matière d'accès à la propriété (acquisition de terrains viabilisés, crédit/achat de logements à long terme (10-15) à des taux à la portée de tous);
- Créer une Allocation Familiale Solidaire (AFS) destinée aux familles les plus démunies;
- Mettre en œuvre un bouclier fiscal et commercial pour baisser de près de 30% les prix produits de première nécessité (panier de la ménagère);
- Lancement un véritable Programme phare d'activités génératrices de revenus (AGR);
- Revalorisation des allocations familiales par enfant et mensuellement;
- Revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et du Revenu Minimum Mensuel (RMM).

**LES MESURES D'URGENCE
À CARACTÈRE POLITIQUE,
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**





MESURES PRÉSIDENTIELLES D'URGENCE





Cher(e)s compatriotes,

Conscient que le contexte actuel de notre pays aux plans économique, social et politique est plus que dramatique, nous allons prendre des mesures d'urgence afin de mieux organiser l'action du Gouvernement pour les 100 premiers jours.

MESURES À CARACTÈRE SOCIAL

- Lancement d'un véritable bouclier fiscal pour parvenir à réduire de près de 30% les prix des produits de première nécessité ;
- Valorisation des allocations familiales mensuelles telles que prévues dans le Nouveau Pacte social ;
- Lancement d'une enquête nationale sur la pauvreté et le chômage ;
- Réalisation de l'état des lieux complet du système de santé du pays visant notamment l'offre de soins, les infrastructures et leurs équipements nécessaires par département sanitaire, les coûts et les besoins d'une prise en charge maximale des populations ;
- Mise en oeuvre du Projet Asphaltage ou de la réhabilitation et de l'aménagement des voiries urbaines (projet Asphaltage) dans le Grand Libreville et les capitales provinciales ;
- Planning pour la préparation d'un programme de régularisation des situations administratives des agents de l'Etat ;
- Liquidation par tranche des rappels de soldes des fonctionnaires ;
- Lancement des opérations visant l'arrimage des pensions retraites au système de rémunération en vigueur ;
- Lancement d'un programme spécial de lutte contre l'insécurité urbaine.



MESURES À CARACTÈRE POLITIQUE

- Nomination d'un Gouvernement réduit et de mission ;
- Convocation d'une concertation nationale inclusive pour la mise en œuvre des réformes institutionnelles et politiques ;
- Libération des détenus d'opinion ;
- Adoption des mesures d'amnistie ;
- Création d'un cadre en faveur du retour des « exilés politiques » et des cadres de la diaspora ;
- Tournée diplomatique sous régionale et internationale (Union Africaine, Union Européenne, ONU, etc.).

MESURES À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE

- Audit des finances publiques;
- Organisation de conférences avec les bailleurs de fonds du Gabon sur la dette et le financement du redressement de l'économie ;
- Elaboration d'une stratégie de mobilisation des recettes, de rationalisation et priorisation des dépenses de l'Etat pour le quinquennat ;
- Diagnostic complet de la situation des infrastructures publiques et élaboration d'un Plan de construction et de financement des infrastructures nationales et départementales ;
- Elaboration, avec les administrations centrales et locales, le secteur privé et les partenaires extérieurs, de la Stratégie de croissance et de développement de chaque province ;
- Adoption de la première loi de finances 2024 pour le redressement de l'économie.

PILIER 1

A large crowd of people is gathered, holding up numerous blue signs. The signs feature the text "LA DIASPORA DIT OUI À BARRO CHAMBRIER POUR LE GABON". Above the crowd, a large, curved banner displays the colors of the Gabonese flag: green, yellow, and blue. The scene is set against a bright, possibly outdoor background.

**LA CONSOLIDATION
DE LA DÉMOCRATIE,
LA BONNE GOUVERNANCE
ET L'ÉTAT DE DROIT.**

DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE DÉMOCRATIE, DE BONNE GOUVERNANCE ET D'ÉTAT DE DROIT DANS NOTRE PAYS



La démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit sont des préalables à la construction d'un pays libre, prospère, solidaire et de paix. Or, force est de constater qu'en la matière, sous ce régime, le bilan est désastreux :

- Manipulation et dénaturation grave de la Constitution à des fins de conservation du pouvoir ;
- Pratique du culte de la personnalité et d'un présidentielisme autocentré vidant les autres institutions de toute substance et utilité sociétale (Gouvernement, Parlement, Vice-Présidence, Justice...);
- Intimidation des acteurs politiques, des journalistes et des membres de la société civile en raison de leur non-alignement ;
- Longue détention préventive privant de nombreux citoyens de liberté et de la jouissance de leurs droits fondamentaux ;
- Arrestations arbitraires et orchestration de poursuites judiciaires à caractère politique, maquillés par de fallacieux motifs (atteinte contre la sureté de l'Etat, lutte anti-corruption, détention d'armes) ;
- Manipulation de la justice aux fins de règlements de comptes politiques ;
- Impunité contre les commanditaires, auteurs et complices des crimes barbares dits « crimes rituels » ;
- Répressions violentes des manifestations (étudiants, retraités, syndicalistes) ;
- Interdiction arbitraire de sortie du pays, refus ou complication pour l'obtention de documents tels que les passeports pour les « opposants » ;



- Pratique systématique de l'ethnisme, du régionalisme et du clientélisme politique dans les nominations, promotions et absence de sanction contre les atteintes flagrantes à l'unité nationale ;
- Promotion à outrance des compétences étrangères au détriment des Nationaux, y compris dans les secteurs stratégiques de l'État ;
- Institutionnalisation de la corruption et de l'impunité à travers divers mécanismes comme les visas à caractère « politique » dans les marchés publics ou même avec la loi adoptée en juin 2021 accordant « l'amnistie fiscale au bénéfice des personnes physiques ou morales qui ont commis des faits constitutifs de violation des textes régissant l'acquisition, le transfert, la conservation ou le placement à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire national, de ressources en devises nationales ou étrangères ».

Ces constats sont corroborés par des institutions internationales.

Au regard de ce diagnostic, je m'engage à faire du Gabon une démocratie véritable où règnent la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de l'Homme, gages de prospérité durable et de paix.

A cet effet, mes actions prioritaires sont les suivantes :

1. LA PROMOTION DE L'ETAT DE DROIT

Je vais m'employer à rétablir la confiance de la population vis à vis des Institutions de l'Etat par le respect des droits civils et politiques de tout un chacun, la promotion d'une bonne gouvernance administrative et l'exemplarité des dépositaires de l'autorité de l'Etat.

Pour y parvenir, j'engagerai les réformes suivantes :

- Réformer le Conseil Supérieur de la Magistrature : remplacement du Président de la République comme Président de cet organe par un Haut Magistrat élu par ses pairs ;
- Réformer l'Inspection des services judiciaires pour renforcer son autonomie et ses prérogatives afin d'assainir le monde de la justice et faire respecter la déontologie professionnelle ;
- Réformer le Code Pénal et le Code Civil pour acter les évolutions nécessaires dictées par le contexte social, politique et économique nouveau du pays ;
- Moderniser l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Professions Juridiques Libérales afin de renforcer les curricula et les spécialisations ;
- Réformer les services administratifs de la Justice pour aller vers une simplification des procédures, des délais et des coûts des services rendus aux usagers : extrait de casier judiciaire, Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), actes de justice (décisions de jugements divers) ;
- Construire une cité de la Justice à Libreville, pour d'une part rendre plus facilement localisables les juridictions en manque de cadre de travail, et d'autre part, améliorer les conditions d'exercice de leur sacerdoce avec les équipements techniques et commodités d'astreinte nécessaires;
- Rénover l'ensemble des Courts et tribunaux existants ;
- Construire cinq (05) nouvelles prisons : Libreville, Franceville, Mouila, Port-Gentil, et Oyem pour désengorger les prisons et mieux préparer la réinsertion sociale de certains détenus.

Une justice adaptée et préparée aux enjeux du moment est essentielle pour favoriser l'avènement d'une société gabonaise plus républicaine et démocratique, conditions premières pour escompter le développement économique et social.



2. LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est une vraie gangrène pour le développement économique et social du Gabon. Aucun projet de développement ne peut réussir sans une lutte implacable et impitoyable contre la corruption.

A cet effet, mon objectif premier est qu'à la fin de mon mandat, l'indice de la corruption du Gabon qui est de -0,9 actuellement soit amélioré pour se situer au niveau des pays africains les moins corrompus tels que les Seychelles qui ont un indice 1,63 en 2022.

3. LA CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE À TRAVERS DES RÉFORMES AUDACIEUSES

La démocratie véritable est un élément essentiel pour le vivre ensemble, le développement et le bien-être des populations. Il est donc nécessaire de nous accorder sur le modèle politique que nous voulons pour notre pays.

Pour y arriver, je m'engage dès mon élection à prendre des mesures fortes, en concertation avec les forces vives de la Nation, pour doter notre pays d'une Constitution véritablement démocratique, d'un Gouvernement au service du peuple, des institutions dévouées à la Nation, d'une administration et d'une armée au service des aspirations du peuple gabonais.

La consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit sont les seuls moyens au travers desquels le Gabon sera en paix avec lui-même, en bon voisinage avec ses voisins et au service de la paix dans le monde.

À cet effet, les mesures fortes que je propose sont les suivantes

- La limitation du nombre des mandats présidentiels consécutifs à deux mandats;
- Le remplacement du triumvirat en cas de vacance du pouvoir par le Président du Sénat;
- La limitation dans le temps de l'indisponibilité temporaire du Chef de l'Etat;
- Le rééquilibrage des pouvoirs entre l'Exécutif et le Législatif.

L'exercice du pouvoir est exagérément déséquilibré dans la Constitution gabonaise et la pratique entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Le système de gouvernance actuel accorde trop de pouvoirs au Président de la République au détriment des autres institutions dont le Parlement. L'équilibre des pouvoirs est essentiel à tout Etat qui aspire à la bonne gouvernance.

Il s'agira de donner au Parlement les pouvoirs suivants:

- Renforcer les pouvoirs des commissions d'enquête parlementaire et rendre obligatoire la publication de leurs rapports;
- Sortir de la logique partisane des « mandats impératifs » à celle des « mandats représentatifs » pour garantir réellement l'indépendance, la liberté et le caractère républicain du mandat parlementaire dans notre pays.

Je proposerai une réforme constitutionnelle globale et organique du Parlement pour acter ces nécessités démocratiques de notre temps :

- Le Sénat pour rétablir l'élection comme unique mode de désignation des sénateurs;
- Le Conseil National de la Démocratie pour renforcer son rôle de médiation des crises politiques et de régulation démocratique;
- La Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite.



Ces réformes permettront plus d'efficacité dans l'action politique (rapidité dans l'adoption des lois), le renforcement de la qualité du débat politique et surtout des économies pour financer le nouveau Pacte social:

- Le renforcement de certaines institutions et autorités administratives indépendantes: la Vice-Présidence de la République, le Médiateur de la République, la Cour des Comptes;
- La réforme du Conseil National de la Communication: afin de renforcer sa crédibilité, son impartialité et sa technicité dans l'analyse de notre écosystème médiatique en vue de son développement;
- La mise en place d'un nouveau système électoral.

Le système électoral sera revu de manière à le rendre plus transparent, juste et équitable aussi bien pour les candidats issus des partis politiques que pour les personnalités indépendantes engagées dans les compétitions électorales. Cette réforme concerne donc l'ensemble des institutions ou organisations impliquées dans les élections politiques.

À cet effet, les réformes que nous mènerons dans la concertation et le consensus avec la classe politique et la société civile permettront de :

- Revoir la carte électorale pour plus d'équité territoriale et démographique (révision du nombre de sièges de députés voire de sénateurs);
- Mettre en œuvre une biométrie sûre et interconnectée sur l'ensemble du territoire national, basée sur un fichier d'état civil digitalisé;
- Revoir l'organisation et le mode de fonctionnement du Conseil Gabonais des Elections;
- Renforcer la transparence du processus de centralisation et de déclaration des résultats des élections politiques;
- Revoir les procédures, les délais de candidature et le contentieux électoral pour le rendre plus transparent et accessible à tous.

Il s'agit de mieux garantir la paix et la sécurité en période électorale pour sortir définitivement des lendemains électoraux troubles connus par le passé.

4. LA RÉVISION DES LOIS SUR LES PARTIS POLITIQUES ET LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Le jeu politique est appelé à devenir plus ouvert pour tous. Pour y parvenir, plusieurs textes seront revus dans les premiers mois de mon mandat :

- L'ensemble des textes sur les libertés publiques ou droits fondamentaux pour supprimer toute entrave administrative à la liberté d'expression, d'association, de réunion, aux droits syndicaux dans l'administration et les entreprises;
- Le Code de la Communication afin de sacrifier la liberté d'expression, le statut particulier des journalistes et des entreprises de communication ainsi que l'aide de l'Etat (subvention) sur la base des critères objectifs et transparents;
- La loi sur les partis politiques et le statut de l'opposition qui vise à supprimer la tendance inflationniste des partis, l'immixtion abusive des pouvoirs publics dans la vie des partis politiques; elle permettra de définir les mécanismes de leur financement durant les périodes électorales et en dehors de celles-ci, leur libre accès aux médias et permettra d'accorder une pleine reconnaissance à l'opposition et notamment à son chef de file sur la base de critères objectifs;
- La loi sur les quotas de 30 % pour l'accès des femmes et des jeunes dans les fonctions électives en renforçant les contraintes afin de faire respecter ces quotas. Par exemple la non-recevabilité d'une liste locale ou d'investiture par la commission en charge des élections et la Cour constitutionnelle, perte de subvention électorale ou de fonctionnement.

PILIER 2



**DOTER LE PAYS DES
INFRASTRUCTURES
ÉCONOMIQUES ET
SOCIALES DE BASE**

DIAGNOSTIC EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Aucun pays au monde ne s'est développé ou n'est devenu émergent sans routes, ports, aéroports, hôpitaux, écoles, universités, laboratoires de recherche, réseaux modernes d'eau et d'électricité, etc. Ces infrastructures publiques de base constituent le carburant qui impulse tout modèle de croissance économique d'une Nation.

Au Gabon, l'indice composite de développement des infrastructures qui intègre notamment l'électricité, le transport, les technologies de l'information et de la communication, l'eau, etc., se situe autour de 31 en 2021 (Banque Africaine de Développement, 2021) très loin de la valeur maximale de 100, avec un indice de l'accès à l'électricité de 26, un indice des transports de 4 derrière les pays à faible revenu comme le Togo, la Guinée Bissau, la Sierra Leone. L'Indice d'accès aux TIC est, quant à lui, de 31.

En face de l'endettement considérable qui a frappé notre pays au cours des quatorze (14) ans perdus, et qui a souvent été voilé par un discours démagogique sur la construction des infrastructures, les Gabonaises et les Gabonais que nous sommes, faisons des constats quotidiens ahurissants :

- Impraticabilité et destruction continue du réseau routier national;
- Surfacturation des commandes;
- Abandon des travaux par les entreprises adjudicatrices, faute de paiement des contreparties de l'Etat;
- Réseau routier urbain déchaussé aussi bien à Libreville que dans toutes les capitales provinciales;
- Incapacité ou absence de volonté politique de doter le pays d'infrastructures routières modernes, avec des effets d'annonce et comme solution gouvernementale le bouchage des nids de poules et autres cratères sans durée d'utilisation conséquente;
- Dilapidation des ressources avec des projets d'infrastructures éloignés des priorités économiques et sociales;
- Déficit d'infrastructures portuaires, fluviales, aéroportuaires, routières, d'eau et d'électricité aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays, notamment au niveau des départements (cantons et villages), y compris au niveau des zones frontalières;
- Echec monumental en matière de logement social pour les foyers gabonais ayant de faibles revenus;
- Indisponibilité de l'eau et de l'électricité dans de nombreux foyers aussi bien à Libreville que dans les capitales provinciales, y compris dans les hôpitaux et les administrations.

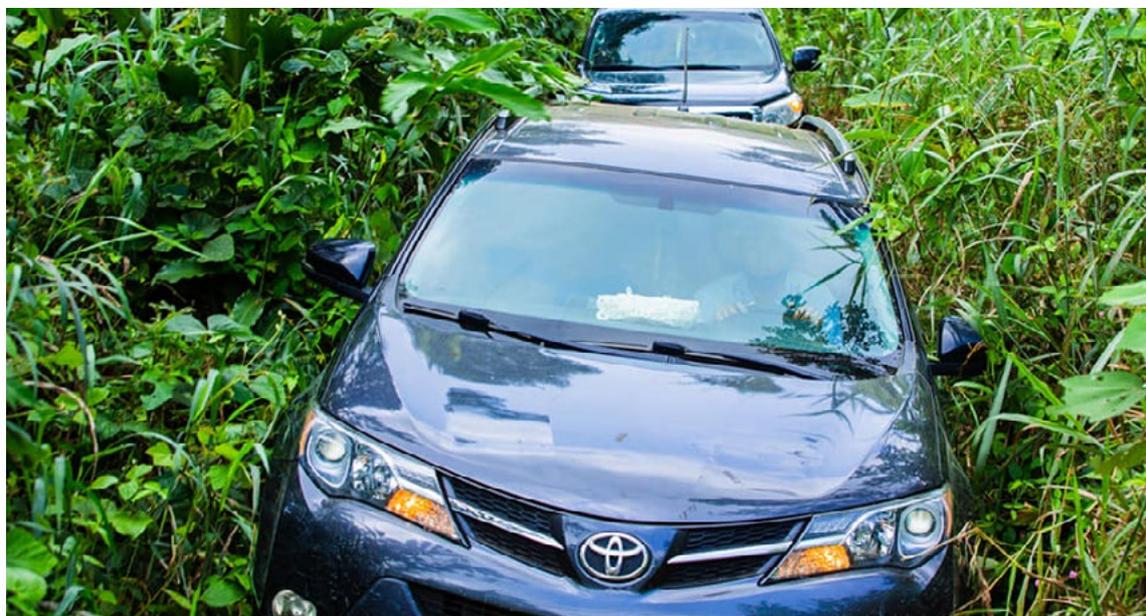
Je m'engage à la construction d'un réseau routier moderne et opérationnel en toute saison sur toute l'étendue du territoire national. C'est le préalable à la réussite du modèle de croissance et de développement que je propose.

À cet effet, les principales mesures sont :

1. LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Je relèverai le budget d'investissement pour financer l'exécution simultanée de trois (3) programmes d'infrastructures de transport :

1. Programme phare de construction routière prioritaire;
2. Programme de réhabilitation du réseau existant;
3. Programme de construction et de réhabilitation des voiries urbaines.

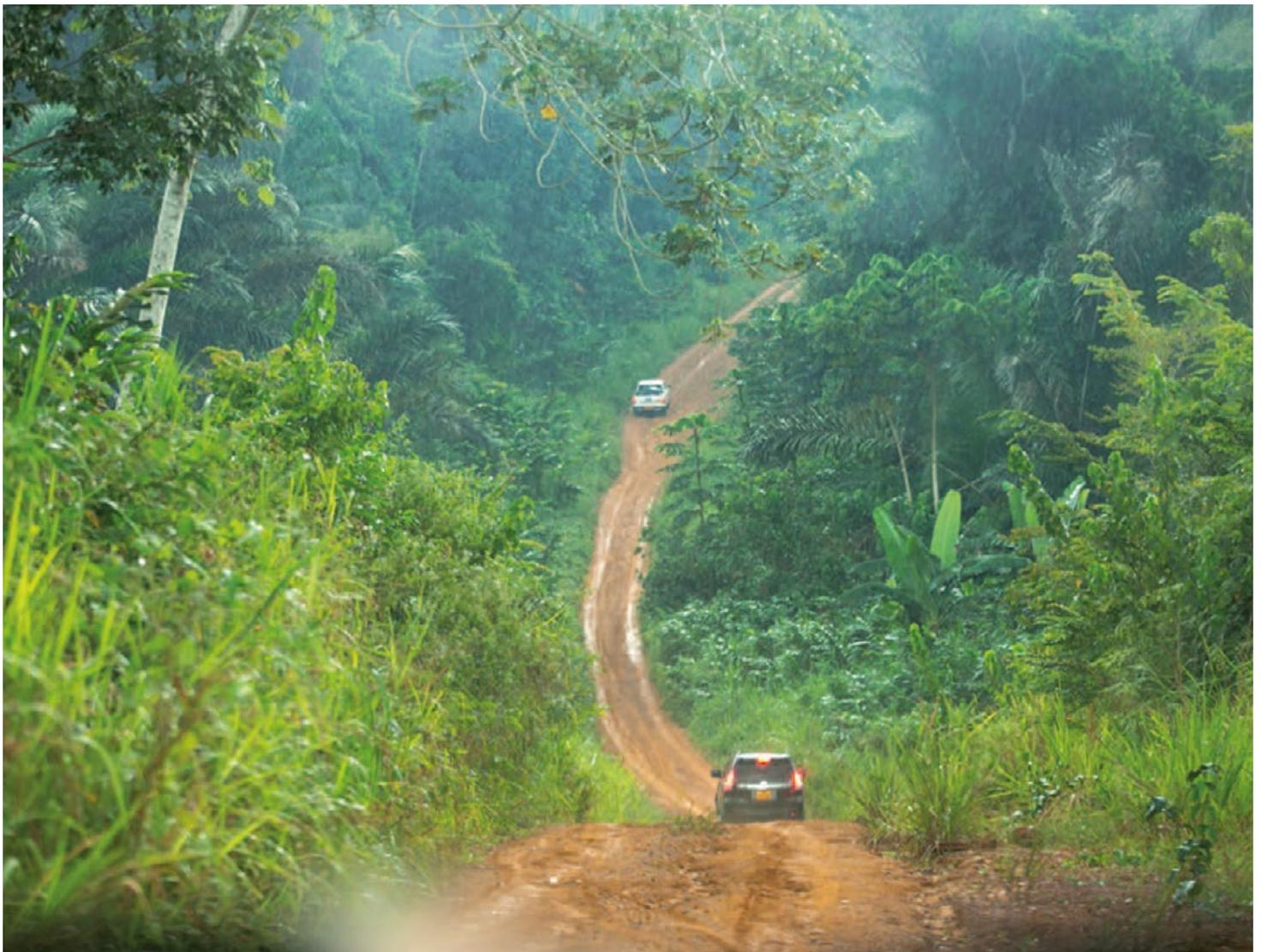


PROGRAMME PHARE DE CONSTRUCTION ROUTIÈRE PRIORITAIRE

Avec l'appui des partenaires internationaux et les partenariats publics-privés, j'engagerai les travaux pour construire les tronçons ci-après :

- Alembé-Lastourville (en passant par la Lopé dans l'Ogooué Invindo, Mikouyi et Lastourville) soit 300 km ;
- Moanda-Franceville soit 64 km ;
- Moanda-Bakoumba, soit 60 km ;
- Ovan-Makokou soit 100 km ;
- Makokou-Okondia (pour relier Franceville) soit 260 km ;
- Pegnoundou-Tchibanga soit 34 km ;
- Kougouleu-Medouneu soit 100 km ;
- Medouneu-Sam-Bibasse soit 155 km ;
- Oyem-Medzeng (frontière Guinée-équatoriale), soit 37 km
- Fougamou-Ikobe, soit 86 km ;
- Mouila-Koulamoutou (via Mimongo et Mougamou) soit 370 km ;
- Mimongo-Mbigou soit 96 km ;
- Ndende-Lébamba soit 37 km ;
- Fougamou-Ikobey, soit 90 km ;
- Lebamba-Malinga, soit 138 km ;
- Lebamba-Mbigou, soit 100 km ;
- Nyali-Mabanda, soit 46 km.

Ce programme routier prioritaire représente 2207 km de route à bitumer dans le cadre d'une programmation quinquennale.





PROGRAMME ROUTIER PRIORITAIRE 2023-2028



N.B.: Tracé en noir: tronçons prioritaires 2023-2028



À LA FIN DE MON MANDAT, JE VEILLERAI À CE QUE CES CHANTIERS SOIENT DÉJÀ LIVRÉS, POUR CERTAINS, OU EN ÉTAT DE CONSTRUCTION TRÈS AVANCÉE POUR LES AUTRES.



PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER EXISTANT

Les routes nationales ou tronçons non intégrés au programme de construction routière prioritaire feront l'objet de travaux de réhabilitation pour les rendre opérationnelles en toutes saisons.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES VOIRIES URBAINES

Dans le cadre des mesures d'urgence, j'ai prévu le lancement d'un programme de construction et de réhabilitation des voiries des principales villes de notre pays, notamment dans le Grand Libreville et les neuf capitales provinciales.



Pour y arriver, les actions ci-après seront privilégiées :

- Parvenir, dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires, à réduire considérablement le coût du kilomètre de route bitumée au Gabon qui demeure encore très élevé. A cet effet, un diagnostic sera fait en urgence avec le concours de tous les acteurs étatiques et privés ;
- Elaborer une stratégie routière nationale intégrant la construction à terme d'autoroutes; Cette réforme nous permettra d'aménager et bitumer en moyenne 400 km de route par an (dont 300 km sur le réseau national et 100 km sur le réseau départemental), soit 1000 à 1500 km durant tout le quinquennat ;
- Doter le Ministère des Travaux Publics de moyens pour être le fer de lance de l'entretien des infrastructures publiques au Gabon et réhabiliter ses services provinciaux;
- Renforcer les moyens et les missions du génie militaire pour qu'il puisse venir en soutien au Ministère des Travaux Publics ;
- Promouvoir de vrais partenariats publics-privés pour la construction des autoroutes;
- Créer une société parapublique dénommée « Gabon Autoroute » ;
- Renforcer le contrôle de la qualité des routes et veiller au respect des termes du contrat ;
- Accélérer la modernisation et le renforcement de la sécurité sur la voie ferrée Libreville-Franceville ;
- Réhabiliter et opérationnaliser le réseau des aérodromes provinciaux ;
- Restructurer la Compagnie Nationale de Navigation Interne et Internationale pour en faire un acteur efficace et compétitif.

Concernant les autres infrastructures de transport, la priorité sera d'engager des études pour à terme :

- Construire la voie ferrée reliant la zone industrielle de Bélinga à Libreville, via Santa Clara ou Owendo ;
- Construire le nouveau port de Mayumba afin d'accélérer l'industrialisation (pêche thonière et autre, agro-industrie, mines) et le développement social des provinces du Sud- Est (Ngounié, Nyanga, Ogooué-Lolo et Haut-Ogooué) ;
- Lancer une compagnie aérienne nationale ;
- Construire quatre grands ports de navigation maritime et fluviale intérieure à Libreville, Lambaréné, Port-Gentil et Mayumba.

2. LES INFRASTRUCTURES ET LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le système éducatif d'un pays conditionne son développement en formant les cadres de l'administration et les travailleurs du secteur privé. Il doit donc non seulement rendre les travailleurs plus productifs, mais aussi être adapté aux besoins de développement du pays. En outre, l'éducation contribue à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation des populations. Elle réduit les inégalités hommes-femmes.

C'est le meilleur ascenseur social qui puisse exister. A cet effet, j'accorderai un investissement important de l'Etat dans les secteurs de l'Éducation et de la Formation Professionnelle.



Pour y parvenir, mes grands principes en matière d'éducation et de formation professionnelle des jeunes sont notamment :

- La gratuité des frais d'inscription dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs de l'Etat;
- La limitation du nombre d'élèves à 35 au maximum par classe au primaire et au secondaire;
- Le droit à un stage professionnel pour tout jeune en fin de formation professionnelle ;
- L'attribution des bourses au mérite du secondaire au supérieur;
- La prise en compte des critères sociaux dans les bourses d'études et de formation professionnelle pour une meilleure égalité des chances.

Ainsi, concernant le pré-primaire et le primaire, je m'engage à

- Combler le déficit d'écoles, de salles de classes et de tables bancs avec la construction d'au moins 50 nouvelles écoles primaires modernes sur l'ensemble du territoire national ;
- Construire au moins 20 haltes garderies avec service de restauration prépayé par les familles à Libreville et à l'intérieur du pays. La mesure vise principalement à protéger le travail des femmes ou des hommes célibataires en leur permettant de vaquer à leur emploi en laissant les enfants sous bonne garde ;
- Réformer les curricula comme le recommande le rapport PASEC2019 du Gabon par :
 - L'enseignement des sciences et technologies;
 - L'enseignement de l'entrepreneuriat dès le primaire;
 - L'enseignement du développement durable;
 - L'enseignement obligatoire de l'anglais dès le pré-primaire;
 - L'intégration des langues maternelles dans l'évaluation des compétences et le renforcement de l'enseignement de l'éducation sexuelle pour lutter contre les grossesses précoces et les MST;
 - La réforme des curricula de formation des enseignants du pré-primaire, primaire et secondaire technique et général.





S'agissant du cycle secondaire, je m'engage à :

- Construire au moins 10 nouveaux collèges et 10 nouveaux lycées;
- Réhabiliter, équiper et construire les laboratoires dans les lycées et collèges;
- Réhabiliter et construire les infrastructures sportives et culturelles dans les lycées et collèges;
- Lancer un recrutement des promotions de IENS et de IENSET en attente afin de réduire significativement le déficit d'enseignants dans plusieurs disciplines scolaires, dès la rentrée 2024;
- Construire et réhabiliter les internats scolaires.

Pour ce qui est enfin de l'enseignement professionnel, du supérieur et de la recherche, je m'engage à :

- Réhabiliter et construire des nouveaux centres de formation professionnelle dans chaque province pour la qualification des ouvriers, l'appropriation des secteurs et métiers d'activités stratégiques par les gabonais, l'autonomisation des populations, insérer les non diplômés dans le circuit économique, apprendre de nouveaux métiers aux diplômés qui connaissent un chômage de longue durée, etc. ;
- Placer l'université et la recherche appliquée au cœur du modèle de croissance et de développement du Gabon. Elles seront le centre de gravité des pôles de croissance et de développement de chaque province.

Pour ce faire, j'envisage de :

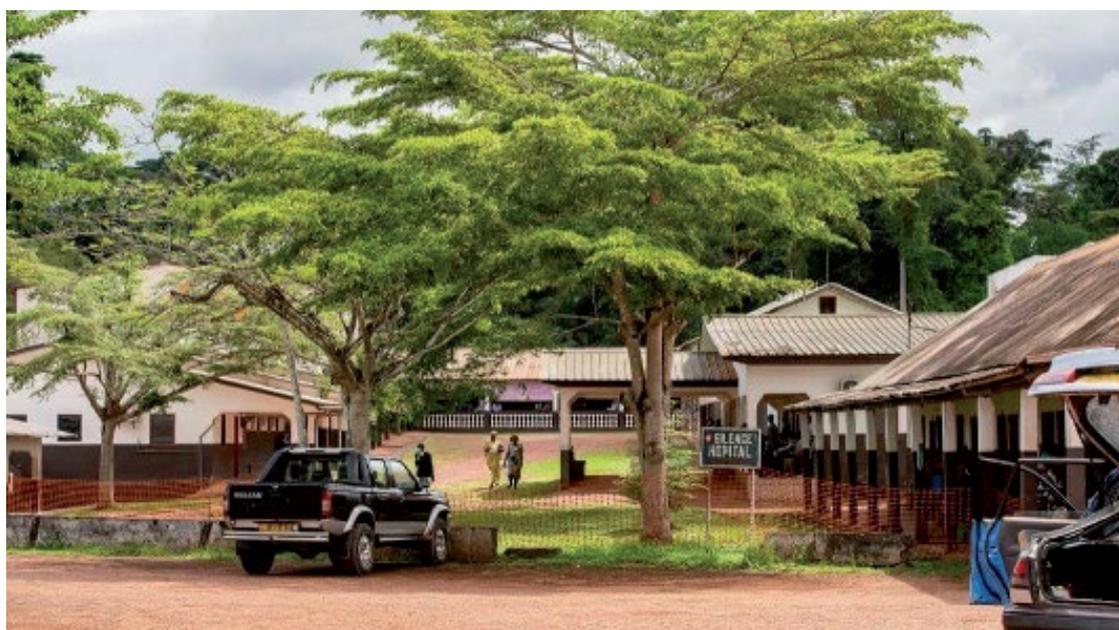
- Doter à terme, chaque province d'un pôle universitaire et de recherche appliquée pour contribuer à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies sectorielles et provinciales de développement ;
- Rendre disponibles 3000 places assises dans les universités et grandes écoles publiques existantes (UOB, ENSET, USS, USTM, INSG);
- Lancer la construction de deux (02) nouvelles universités à l'intérieur du pays : une spécialisée dans les secteurs du commerce, de l'entrepreneuriat, des technologies et l'autre dans les métiers du bois, des mines, de l'agro-industrie et du développement durable;
- Réhabiliter et construire de nouvelles résidences universitaires avec un objectif de 5000 places en campus pour les étudiants sur l'ensemble du territoire national;
- Normaliser le calendrier universitaire LMD dès la rentrée 2024-2025 (septembre-décembre; janvier-mai) dans l'ensemble des universités et grandes écoles nationales;
- Appliquer l'autonomie budgétaire des universités et grandes écoles nationales ;
- Opérationnaliser les laboratoires et Centres de recherches ;
- Restructurer l'organisation et le fonctionnement du Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) ;
- Réaliser un vaste programme d'inter-connectivité des universités publiques et privées;
- Construire le parc numérique du Gabon avec l'appui de grandes écoles internationales et firmes digitales. Il s'agit de former des techniciens et des ingénieurs dans la conception et la fabrication numériques pour favoriser de nouvelles pratiques d'innovation et de production au Gabon (industries, services, informatique, mécanique). Un incubateur des start-ups sera associé à ce parc.



Concernant les mesures transversales au secteur de l'éducation et de la recherche, j'envisage de :

- Améliorer les conditions sociales des enseignants et des chercheurs en leur accordant un statut particulier en termes de reclassements et d'avancements automatiques;
- Augmenter le budget de l'Etat alloué à l'éducation et à la recherche, tout en associant plus de partenaires au développement et de partenariats publics-privés;
- Proposer un nouveau modèle de financement de l'école gabonaise;
- Construire neuf (09) Bibliothèques multimédias, dont une par province, afin d'accueillir 200 places assises à Libreville et 50 places au niveau des capitales provinciales. L'objectif est de faciliter les recherches et les conditions d'apprentissage (élèves, collégiens, lycéens et étudiants);
- Construire ou réhabiliter les laboratoires scientifiques dans les lycées et collèges;
- Construire ou réhabiliter les plateaux sportifs dans les lycées et collèges;
- Créer et opérationnaliser un service public de protection et de sécurité des établissements scolaires du secondaire pour prévenir et lutter contre les violences en milieu scolaire;
- Réviser le contenu des cours d'éducation civique pour renforcer les valeurs patriotiques, le respect de l'égalité des genres, la protection de l'environnement et inculquer la culture démocratique.

MON OBJECTIF EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN SERA D'AFFECTER CHAQUE ANNÉE PRÈS DE 15 % DU BUDGET À L'ÉDUCATION NATIONALE, À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES.





3. LES INFRASTRUCTURES ET LES POLITIQUES SANITAIRES

Une véritable politique sanitaire d'un pays doit viser la disponibilité et l'opérationnalité des infrastructures sanitaires, mais aussi leur accès par toutes les couches sociales et dans toutes les zones de résidence des populations. En d'autres termes, elle doit amener le pays vers l'atteinte d'une santé de proximité et de qualité pour tous.

Quelques données renseignent sur les déficits chroniques de notre pays en la matière, à l'exemple des données de la Banque mondiale qui montrent qu'en moyenne, il y a 6 lits d'hôpital pour 1000 gabonais et 0,7 médecins pour 1000 gabonais. À cela s'ajoutent les faibles capacités de prise en charge (plateaux techniques, outils complets de diagnostics, etc.).

Compte tenu de cette situation peu reluisante pour notre pays, je m'engage à doter le Gabon des infrastructures sanitaires disponibles, de qualité et accessibles à toutes les couches sociales, quels que soient leurs lieux de résidence.



Ma politique sanitaire consistera à :

- Aligner la stratégie de santé publique sur l'objectif de 15% des dépenses publiques, conformément à la Déclaration des chefs d'Etat d'Abuja en vue de combler à moyen terme les lacunes du système actuel;
- Doter à terme chaque province d'un centre hospitalo-universitaire avec les démembrements dans les différentes villes de la province. Ce projet est partie intégrante des pôles universitaires et de recherche qui seront au cœur de mon modèle de croissance et de développement;
- Revoir la politique de recrutement et de gestion de carrière, de formation et des rémunérations des personnels de santé;
- Lancer un recrutement massif de médecins et autres auxiliaires de santé (infirmiers, laborantins...) pour renforcer la qualité des soins dans les hôpitaux publics, éradiquer les déserts médicaux et combler le besoin en spécialistes à l'intérieur du pays et à Libreville;
- Lancer un vaste programme de modernisation et d'équipements des structures existantes, notamment avec une emphase dans les départements sanitaires de base;
- Construire des centres de dialyse dans les capitales provinciales;
- Moderniser l'Université des Sciences de la Santé pour améliorer les cursus, assurer la formation continue des personnels dans les hôpitaux et l'intégration des technologies médicales de pointe;
- Réformer la gouvernance et les modèles économiques des hôpitaux publics en vue notamment de réduire les coûts des prestations, l'accueil et instaurer des mécanismes de performance dans l'octroi des primes ;
- Renforcer les départements sanitaires de base par la réhabilitation et la construction de nouvelles structures de proximité avec les équipements (plateaux techniques, outils de diagnostic..) et personnels opérationnels nécessaires;
- Doter le Gabon d'une usine nationale de fabrication de médicaments et de consommables médicaux. Mon ambition est de nouer des partenariats avec des marques internationales pour produire localement des génériques afin de rendre les médicaments plus disponibles et moins chers. Je renforcerai dans ce sens la lutte contre les faux médicaments;
- Réformer ou créer des Programmes de lutte contre les affections de longue durée et les pathologies les plus graves et fréquentes (VIH, AVC, cancers, insuffisance rénale, diabète, prostate...). L'ambition sera de diminuer de 30 à 50% les coûts des prestations payantes et de maintenir gratuites celles qui le sont déjà;
- Réformer et redéployer les Centres de gériatrie et de prise en charge des malades mentaux pour leur opérationnalisation sur l'ensemble du territoire national;
- Réformer des services médicaux d'urgence (SAMU, SMUR);
- Renforcer les contrôles par l'application d'une politique de tolérance zéro à l'égard des établissements sanitaires privés illégaux;
- Fournir efficacement la couverture maladie universelle à toute la population ;
- Riche de notre patrimoine culturel, je compte valoriser la médecine traditionnelle de notre pays, à travers les principales mesures suivantes :
 - Adopter une loi sur le statut et le rôle de la médecine traditionnelle (carte professionnelle, accès aux financements, co-formation avec la recherche et la médecine modernes);
 - Doter l'Institut National de Pharmacologie et de Médecine Traditionnelle (IPHAMETRA) d'un nouveau siège, d'un laboratoire fonctionnel et d'un budget adéquat pour ses activités;
 - Promouvoir la coopération en matière de médecine traditionnelle et moderne avec certains pays avancés en la matière.



4. LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES, ÉLECTRIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

L'accès à l'eau potable et à l'électricité demeure un grand problème dans notre pays. Cette situation pénalise aussi bien les ménages que les industries qui soutiennent notre développement économique.

Face à cette situation compromettante pour le développement du pays et le bien-être de notre population, je m'engage à doter notre pays des infrastructures hydrauliques, électriques et énergétiques à la hauteur des besoins des industriels et des populations.

Ma politique dans ce secteur sera axée autour des mesures fortes suivantes :

- Evaluer les capacités techniques et financières de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon et l'ensemble des opérateurs de ce secteur;
- Rendre opérationnelle la libéralisation du secteur de l'eau et d'électricité. Mon idée est de créer des régies provinciales autonomes de production et de distribution d'eau potable et de l'électricité, avec l'appui des investisseurs et d'opérateurs privés réputés;
- Elaborer et mettre en œuvre une loi sur les investissements et les partenariats public-privé (PPP) dans le secteur Eau et Énergie;
- Réformer les missions des régulateurs (CNEE, ARSEE, SP) pour les rendre plus efficaces dans le respect des cahiers de charge (investissements, emplois des nationaux, production, transport, distribution) par les opérateurs des secteurs Eau et Électricité ayant des pouvoirs d'édicter des « directives » sanctionnant pécuniairement les opérateurs en cas de non-respect des protocoles d'installation ou d'investissement dans l'amélioration de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable et de l'électricité;
- Ajuster significativement les tarifs de l'eau et de l'électricité pour un juste équilibre entre la qualité des services et la rentabilité des investissements;
- Engager un Programme de construction des stations de production d'eau potable en zone rurale;
- Investir davantage dans la filière du gaz pour aller vers une énergie plus durable, moins polluante et à meilleur coût;
- Doter le Gabon d'un Centre national de référence de formation aux métiers de l'eau et de l'électricité afin de répondre de manière efficace et durable aux besoins en personnels qualifiés des fournisseurs d'eau potable et d'électricité.

5. LES INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION

Depuis le choc technologique des années 1990 qui a ouvert la voie à l'émergence de nouvelles technologies, les infrastructures de télécommunication sont devenues une source de croissance économique, de développement et de bien-être des populations.

Ces infrastructures sont vitales pour le milieu des affaires, de l'enseignement, de la santé, de la communication, et sont sources de création de nouveaux types d'emplois.

En matière d'infrastructures de télécommunications, mon objectif est de faire du Gabon un modèle envié en Afrique.

À cet effet, je m'engage à :

- Augmenter les investissements dans la construction d'un réseau haut débit à fibre optique pour étendre et réduire considérablement les coûts d'accès à internet;
- Faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique grâce à la forte connectivité et à l'accès aux infrastructures numériques;
- Réorganiser et renforcer le cadre institutionnel pour l'efficacité dans la souveraineté des données, la connectivité et la transformation digitale, en réformant la gouvernance du secteur des télécommunications (administration, agence, cadre juridique et fiscalité);
- Accélérer la digitalisation des administrations et des services publics;
- Renforcer la coopération scientifique et technologique;
- Rendre Internet accessible en toute période;
- Soutenir les PME gabonaises agréées du secteur numérique par le bénéfice exclusif du marché national d'archivage numérique et dématérialisation des procédures administratives;
- Créer une Zone économique spéciale dédiée au secteur des NTIC;
- Créer un Centre national de formation aux métiers du numérique;
- Revoir les programmes scolaires pour renforcer le contenu numérique dans tous les cursus, du primaire au supérieur;
- Mettre en œuvre des projets E-éducation, E-santé et E-administration dans le cadre des Partenariats Public-Privé (PPP);
- Renforcer la régulation du e-commerce et de l'utilisation du mobile money.



PILIER 3



**REDRESSER L'ÉCONOMIE
POUR PLUS DE RICHESSE
ET D'EMPLOIS POUR TOUS**

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE NOTRE PAYS



Le dynamisme de l'économie gabonaise durant ces dernières années est largement entamé. En effet, le pouvoir sortant a échoué sur tous les plans de ses promesses d'émergence et transformation économique :

- La valeur ajoutée du secteur industriel en pourcentage du PIB qui était de 61,7% en 2008 tombe à 50,9% en 2021;
- La valeur ajoutée du secteur des services en pourcentage du PIB qui était de 38,8% en 2003 est de 38,7% en 2021;
- La valeur ajoutée du secteur agricole en pourcentage du PIB qui était de 6% en 2003 reste au même niveau en 2021;
- La croissance économique du pays reste toujours exposée aux fluctuations des prix internationaux du pétrole. Pour preuve, entre 2015 et 2021, les recettes et la croissance ont baissé consécutivement à la baisse des cours mondiaux du baril de pétrole;
- Le Ratio de la dette qui avoisinait les 20% en 2009, se situe aujourd'hui, d'après le FMI, à 50% du PIB, après avoir atteint un pic de 80% en 2020;
- Le chômage oscille autour de 30% de la population active et frappe sévèrement les jeunes (16-35 ans), faute d'un dynamisme économique pour créer des emplois;
- L'indice des prix à la consommation qui était de 98,6 en 2009 est de 124,1 en 2020, traduisant une forte hausse de l'inflation.

Il nous faut donc repenser un nouveau modèle de développement. Mon principal objectif est de mettre en place les véritables bases économiques du développement pour une croissance pérenne et inclusive, d'une part, et d'accélérer « la productivité industrialisante », d'autre part.



À cet effet, je m'engage à sortir le Gabon d'une économie de rente basée encore essentiellement sur l'extraction des matières premières et leur vente à l'état brut à une économie de production portée par nos entrepreneurs, nos agriculteurs, nos femmes, nos jeunes, nos artisans, et par la véritable transformation des matières premières avant leur exportation pour gagner plus de valeur ajoutée et créer plus d'emplois dans le pays.

À cet effet, dès l'entame de mon quinquennat, nous mettrons en application un nouveau modèle de développement économique et social qui permettra cette accélération de la création de richesse, une dynamisation rapide du secteur privé, dans un environnement des affaires sûr.

À cet effet, mon ambition pour l'économie va se concentrer autour des priorités suivantes:

- L'amélioration du climat des affaires ;
- La transformation des neuf provinces du pays en neuf pôles de croissance économique et de développement intégrés;
- Le développement des axes transversaux permettant de catalyser les secteurs d'activité pour libérer la croissance et les emplois;
- Le renforcement de la crédibilité en matière de financement de la croissance grâce à une meilleure maîtrise des finances publiques.

DANS LE CADRE DES RÉFORMES ET DES INVESTISSEMENTS À RÉALISER POUR LE REDRESSEMENT ET LA TRANSFORMATION DE NOTRE ÉCONOMIE (2023-2028), JE M'ENGAGE À CRÉER ENVIRON 100 000 EMPLOIS.



TRANSFORMATION DES NEUF PROVINCES EN PÔLES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT

Notre programme de croissance économique repose sur un modèle de développement décentralisé et intégré. Les neuf provinces du pas seront à terme transformées en neuf pôles de croissance et de développement économique intégrés qui vont restructurer l'économie gabonaise et hisser notre pays parmi les Nations réellement émergentes.



A cet effet, je m'engage à transformer économiquement les neuf provinces du Gabon à travers les mesures suivantes :

- Créer dans chaque province un pôle de formation professionnelle, universitaire et de recherche appliquée, tourné vers les besoins de développement local, avec les démembrements dans chaque département de la province. Il sera directement connecté aux activités économiques par la formation aux métiers de transformation et de valorisation des matières premières dont regorge la province, aux métiers agricoles, technologiques et touristiques, etc. En relation avec les opérateurs économiques et les structures étatiques décentralisées, la formation professionnelle et l'université seront le fer de lance du développement local en produisant la main d'œuvre qualifiée dont l'économie de la province aura besoin;
- Renforcer l'intégration de chaque province grâce aux infrastructures de transport praticables en toute saison, mais aussi l'intégration à terme entre les différentes provinces du pas et l'intégration régionale grâce au projet « Gabon autoroutes ». Au-delà de la disponibilité de ces infrastructures, cette politique vise à réduire considérablement les coûts de transport pour promouvoir le tourisme et les échanges économiques à l'intérieur de chaque province;
- Renforcer l'accès à l'eau et à l'électricité des populations et des opérateurs économiques de la province. C'est un point clé de mon plan national des infrastructures hydrauliques, électriques et énergétiques;
- Renforcer les infrastructures sanitaires de la province et la recherche médicale;
- Renforcer les infrastructures de télécommunication pour faire de chaque province, un véritable hub technologique pour les NTIC;
- Redynamiser le secteur agricole et la pêche pour atteindre l'autosuffisance alimentaire de la province et du pays;
- Faire du secteur touristique, un véritable vivier de création d'emplois, de bien-être des populations, et d'attractivité économique et culturelle par la mise en valeur des atouts touristiques de chaque Province;
- Réformer le Code des marchés publics pour rendre obligatoire l'accès des PME/PMI locales dans une proportion conséquente et graduelle pour tous types de marchés publics de l'Etat et des Collectivités locales dans chaque province. Cette législation incitera à l'investissement local, à la croissance et à la création massive d'emplois dans chaque province et à la reprise en main de l'économie par les Gabonais.

LES RÉFORMES SECTORIELLES POUR CATALYSER LES ACTIVITÉS ET LIBÉRER LA CROISSANCE ET LES EMPLOIS

1. INDUSTRIE FORÊT-BOIS : OPTIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR LOCALE

Le secteur forêt-bois va être restructuré pour, d'une part, engager les opérateurs à développer le contenu industriel et la transformation locale, la gestion durable de la ressource et d'autre part, pour augmenter significativement la valeur ajoutée et les emplois.

Les principales réformes prévues à cet effet sont;

- Contrôler et rationaliser les permis forestiers ainsi que la politique d'aménagement forestier et les recettes de ce secteur;
- Accélérer la transformation locale du bois (contenu industriel) pour une utilisation optimale de la ressource (2e et 3e transformation locale);
- Définir le contenu et les normes industrielles de la filière bois;
- Développer une filière industrielle des produits dérivés du bois (papiers, etc.);
- Relancer la politique de reboisement;
- Faire en sorte que les Nationaux se réapproprient ce secteur par une réforme complète du système (zones industrielles, coupes familiales, petits permis forestiers gabonais, forêts communautaires...);
- Réviser en profondeur le Code forestier pour rendre le secteur plus compétitif et attractif, avec une participation croissante des Nationaux;
- Réviser la gouvernance institutionnelle du secteur par le renforcement du Ministère des Eaux et Forêts et une spécialisation plus claire des opérateurs;
- Renforcer la lutte contre la corruption et les trafics illégaux d'essences forestières;
- Mettre en place un Fonds d'appui et d'industrialisation du secteur forêt-Bois, destiné à accompagner les réformes structurelles de l'Etat et à soutenir les entreprises gabonaises du secteur.



2. PÉTROLE/MINES : RELANCER LA PRODUCTION ET MAXIMISER LA CHAÎNE DE VALEUR LOCALE

Disposant encore d'un potentiel pétrolier, gazier et minier à exploiter pour enrichir notre économie, les principales réformes envisagées sont les suivantes :

- Réformer les Codes des hydrocarbures et des Mines pour exiger une transformation ou des compensations pour l'investissement national afin de transformer 30 à 50% du pétrole brut, de l'uranium et du fer avant leur exportation et capter plus de valeur ajoutée, créer plus d'emplois et élargir la chaîne de valeur pour les autres industries locales;
- Actualiser la connaissance du potentiel pétrolier, minier et gazier de notre pays;
- Contrôler et rationaliser les recettes des hydrocarbures et du secteur des mines pour accroître les recettes de l'Etat et réprimer la fraude fiscale dans ces domaines;
- Réformer les dispositifs juridiques encadrant ces activités : Code des hydrocarbures, Code minier, élaboration d'un Code gazier, pour rendre ces secteurs plus attractifs et compétitifs (fiscalité, sous-traitance, appels d'offres, gabonisation des emplois, etc.);
- Actualiser la carte minière qui sera accessible à tous les investisseurs (sites d'exploitation et réserves de pétrole, gaz, fer, or, diamant, manganèse, etc.);
- Restructurer la Société Nationale des Hydrocarbures (pétrole, gaz);
- Restructurer la Société Equatoriale des Mines et intensifier la répression contre l'orpaillage clandestin, la lutte contre la corruption dans ce secteur;
- Renforcer l'encadrement des artisans miniers gabonais à travers la création de chantiers-écoles;
- Restructurer la Provision pour Investissements Diversifiés et la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures;
- Créer un Fonds de développement du secteur des Mines;
- Créer une Force spéciale permanente de lutte contre l'exploitation illégale des mines au niveau des zones frontalières;
- Lancer d'appels des offres sous forme de Partenariat public-privé (PPP) avec des groupes internationaux pour la mise en valeur des ressources minières.





3. AGRICULTURE, PÊCHE ET AGRO-INDUSTRIE : RENDRE EFFECTIVE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Ma vision porte sur la mise en œuvre d'une production industrielle des produits vivriers, localement consommés (banane, manioc, riz, poulet de chair, viande...) à travers la création de Zones économiques provinciales pour renverser la tendance d'exportation et de dépendance à l'extérieur à moyen terme, et générer des milliers d'emplois à l'échelle locale..

Les principales mesures pour y parvenir sont les suivantes

- Déclarer l'agriculture comme secteur prioritaire d'investissement durant le quinquennat;
- Réviser le code agricole pour renforcer l'attraction des investissements privés dans ce secteur et la création d'emplois;
- Définir la stratégie agricole nationale (agriculture, élevage et pêche) basée sur des grands pôles agricoles provinciaux élevage industriel de poisson; exploitations industrielles de manioc, banane, de riz...
- Organiser un dialogue efficace avec les partenaires et bailleurs de fonds pour mobiliser des investissements massifs à moyen terme;
- Mettre en œuvre des Partenariats Publics Privés (PPP) avec des industriels réputés pour aménager et lancer les pôles agricoles provinciaux;
- Evaluer et rationaliser l'ensemble des programmes du secteur agricole et élaborer des contrats de performances par agence et projet;
- Organiser un cadre de dialogue permanent entre les opérateurs industriels de production vivrière, les coopératives agricoles, et les opérateurs agro-industriels;
- Réviser et mettre en œuvre des indicateurs d'évaluation de la performance des politiques sectorielles (Secteur Agricole, Secteur Pêche, Secteur Elevage);
- Créer des Zones d'Investissement spéciale agricole par province. L'objectif principal sera de développer la production industrielle des produits vivriers, de viande, de poulet de chair, dans le cadre des pôles provinciaux de croissance et de développement;
- Restructurer l'Ecole Nationale des Cadres Ruraux d'Oyem pour développer la professionnalisation des producteurs et des encadreurs techniques (agriculture, pêche, élevage, aquaculture, etc.) en appui des NTIC;
- Renforcer les services financiers et d'assurances des risques agricoles;
- Développer des Partenariats Publics Privés dans les secteurs à fort potentiel industriel (palmier à huile et dérivés; hévéa et caoutchouc; fabrication des intrants agricoles, cacao);
- Développer une filière locale de production de riz;
- Développer la filière locale de l'industrie de la pêche, notamment du thon;
- Développer une filière industrielle d'aquaculture et de la pisciculture;
- Mettre à disposition des coopératives et autres exploitants agricoles des engrais, machines et autres outillages modernes à coût subventionné dans le cadre des PPP ;
- Défiscaliser (intégralement ou partiellement) à moyen terme l'importation des machines et autres intrants pour l'élevage et l'agriculture;
- Elaborer une Base de données ou un Fichier national des Exploitants agricoles « agréés » (par province, secteur d'activités : Agriculture, Pêche, Elevage, capacités (hectare, tonnage...)).

Ces mesures seront menées en synergie avec celles prévues dans le cadre du développement rural.



4. LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE DES SERVICES : PROPULSER LA CROISSANCE ET LES EMPLOIS

Beaucoup de pays se transforment sans s'appuyer uniquement sur les matières premières mais aussi sur les services Maroc : 43% du PIB ; Corée 55% du PIB...).

La chute de la production du pétrole en l'absence de découverte majeure, impose actuellement à notre pays de faire des services un pôle d'activités à part entière pour notre sécurité économique, financière et sociale à long terme : tourisme, artisanat, commerce (distribution, commerce de détail), transports (aérien, fluvial, maritime, terrestre), activités financières, immobilières, services aux entreprises, communication (télévisions, médias, téléphonie...), services aux particuliers, éducation, santé, action sociale, activités de conseils et d'études, assistance numérique, etc.

Ces activités constitueront de puissants moteurs de la nouvelle croissance et de création d'emplois durant mon mandat.

Mesures transversales de soutien à l'économie des services :

Compte tenu de la structure de l'économie gabonaise, et pour soutenir l'entrepreneuriat des nationaux dans les services, je m'engage notamment à :

- Garantir les prêts bancaires des PME/PMI, des associations et coopératives de production par l'Etat;
- Soutenir leurs demandes de rééchelonnement des prêts bancaires;
- Créer des incubateurs dans les 9 provinces pour abriter les PME/PMI et alléger leurs coûts fixes (loyer, etc.) ;
- Adopter une loi sur le financement des entreprises afin d'assouplir les conditionnalités bancaires d'octroi de crédits aux particuliers (consommation, logement), aux PME/PMI, aux associations et coopératives et revoir à la baisse les coûts des prestations bancaires par l'institutionnalisation des taux préférentiels ou formules bloquées et une meilleure application de la cession de créances, etc.;
- Restructurer le secteur financier par le renforcement de la transparence, de la solidité des ratios de fonds propres des sociétés des secteurs de la banque et des assurances et des autres services financiers opérant au Gabon afin de développer un écosystème plus fiable et surtout plus ouvert aux PME/PMI, aux associations et aux coopératives de production.

Mesures propres au Tourisme

- Appel à l'expertise internationale pour évaluer le patrimoine touristique : l'élaboration des projets touristiques spécifiques, identification des partenaires, investisseurs ou financiers;
- Mise en œuvre d'un plan d'investissements massifs dans le secteur touristique (aménagement de sites, etc.);
- Mise en œuvre d'un plan d'actions de promotion des sites touristiques et des parcs nationaux aux niveaux national et international ;
- Promouvoir les Partenariats Publics Privés (PPP) pour la réalisation des projets touristiques identifiés ;
- Assouplir les formalités du visa touriste.



Mesures propres à l'Artisanat

L'enjeu de ce secteur sera de formaliser les acteurs et les soutenir pour transformer leur potentiel de créativité et de commercialisation.

Pour y parvenir, je mettrai en oeuvre les mesures ci-après :

- Déclarer l'artisanat comme premier employeur du Gabon (menuisiers, couturiers, techniciens du bâtiment, dépanneurs, photographes, mécaniciens, électriciens, transporteurs, coiffeurs, cordonniers, potiers, sculpteurs, musiciens, vendeurs, vulcanisateurs, etc.) afin de valoriser ces activités et lutter contre le cliché des « sous métiers »;
- Créer un Institut national de formation aux métiers de l'Artisanat;
- Organiser les différents corps de métiers (création de licences professionnelles pour réguler les quotas entre nationaux et étrangers);
- Mettre en place une politique de protection sociale assurance maladie et retraite) avec cotisation individuelle, complétée par une subvention de l'État;
- Mettre en oeuvre une stratégie d'accompagnement au crédit bancaire avec l'appui de l'État;
- Organiser des sessions de formation continue (ateliers, études) par corps de métiers;
- Mettre en oeuvre une fiscalité spécifique pour les métiers de l'artisanat.





**JE M'ENGAGE, D'ICI LA FIN DU
QUINQUENNAT, À RELEVER LA
CONTRIBUTION DU SECTEUR TERTIAIRE
(LES SERVICES) POUR PASSER
D'ENVIRON 30% ACTUELLEMENT À AU
MOINS 45% DU PIB.**

4. LES MESURES SPÉCIFIQUES POUR L'EMPLOI DES FEMMES ET DES JEUNES

Mes engagements en faveur des Femmes et de la jeunesse gabonaise seront fondés sur un contrat spécifique que j'appelle : CONTRAT D'AVENIR POUR LA JEUNESSE (CAP JEUNESSE).

La mise en place de ce contrat spécifique jeune va conduire aux mesures clés suivantes :

- Restructurer le Pôle National de l'Emploi (ex ONE) et le Fonds d'Insertion et de Réinsertion Professionnelle avec leur déploiement à l'intérieur du pays;
- Renforcer la formation et les moyens de l'Inspection du Travail et de ses démembrements territoriaux afin de mieux protéger l'emploi des Gabonais;
- Mettre en œuvre de nouvelles formules de « Contrats d'Emplois Aidés » et de « Projets Parrainés » pour les femmes et les jeunes en partenariat avec les Collectivités locales et les entreprises tous secteurs confondus;
- Créer un Fonds de soutien à l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes de 16-35 ans dans les secteurs de l'agriculture, des services, des NTIC, de l'environnement, du développement durable, du commerce et la petite transformation industrielle;
- Adopter une loi dite « loi travail » imposant, quel que soit le secteur d'activité, les quotas d'emplois obligatoirement réservés aux femmes et jeunes gabonais et portant aussi « gabonisation » de certains métiers, notamment dans les transports, les loisirs, la sécurité, le commerce, la grande distribution, les chantiers et plateformes industrielles.

**À LA FIN DU QUINQUENNAT,
LE TAUX DE CHÔMAGE DES
JEUNES QUI EST DE 33 %
ACTUELLEMENT SERA RAMENÉ
À UNE MOYENNE DE 20%.**



5. LES MESURES DE SOUTIEN EFFICACE AUX TPE ET AUX PME/PMI GABONAISES

Les Toutes Petites Entreprises (TPE) et les PME/PMI sont le socle de toutes les économies modernes et développées. Pour ma part, il s'agira de les soutenir pour qu'elles deviennent à moyen terme plus viables et à la hauteur des enjeux du redressement de notre économie et de son appropriation par les Nationaux.

Dans cette perspective, les principales mesures préconisées sont:

- Moderniser le cadre juridique et institutionnel des PME (lois, décrets, projets, appuis budgétaires, ministères et agences, fichier national des entreprises..);
- Créer et opérationnaliser l'Agence Nationale pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises et Industries (Gabon PME) : elle sera chargée de la formation des jeunes et femmes porteurs de micro-projets ou de grands projets (industrie, agro-industrie, mines, transport, pêche..), de la bancarisation et de l'accompagnement aux financements préférentiels de l'Etat, marchés publics et la jonction avec les programmes de sous-traitance conformément aux textes qui seront en vigueur sur la préférence nationale;
- Réformer l'Agrément PME (régime d'incitation et d'exonérations fiscales et douanières, et d'accès préférentiel aux marchés publics avec un seuil obligatoire par an);
- Réformer le Code des Marchés Publics pour rendre obligatoire l'attribution de 30% des marchés publics de l'Etat, des Collectivités Locales et personnes morales assimilées en faveur des PME/PMI gabonaises agréées ; car aucun seuil obligatoire n'existe actuellement;
- Mettre en place un fonds conséquent de garantie pour les PME/PMI gabonaises agréées;
- Faciliter l'accès des PME/ PMI aux Zones économiques spéciales des Pôles de croissances provinciaux;
- Adopter des mesures économiques sectorielles et ciblées pour renforcer la participation des PME/PMI gabonaises;
- Mettre en place un Centre d'Appui et d'Information des PME/PMI chargé notamment du suivi des porteurs de projets d'entreprise jusqu'à l'accompagnement aux financements publics et privés;
- Lancer une véritable Bourse de sous-traitance rassemblant les marchés de l'Etat, les établissements publics, les Collectivités locales, les Partenariats Publics Privés et la commande des entreprises privées;
- Renforcer le contrôle des établissements de microfinance;
- Accompagner les PME/PMI vers les opportunités de financement offertes par la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) pour le financement innovant des PME gabonaises à fort potentiel;
- Introduire des cours ou modules d'enseignement de la culture entrepreneuriale dès le Primaire et au Lycée;
- Adopter un cadre de facilitation de l'accès des PME/PMI gabonaises à toutes les zones économiques spéciales (ZIS) ;
- Restructurer l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI);
- Combattre les dérives liées à la parafiscalité à travers sa réduction;
- Accélérer la simplification et la dématérialisation des procédures administratives prioritaires;
- Institutionnaliser annuellement le dialogue entre l'Etat, le secteur privé et les Bailleurs de fonds au profit des PME/ PMI en matière de financement.



6. STRUCTURER LE SECTEUR INFORMEL

Très exposées aux crises économiques (cas de la Covid-19 en 2020 et 2021) et aux contrôles administratifs, alors qu'elles jouent un rôle déterminant dans l'amortissement du chômage et de la pauvreté dans notre pays, les Toutes Petites Entreprises individuelles (vendeuses, commerçantes, coiffeurs, conducteurs de transports en commun...) et les PME/PMI (construction, commerce, agriculture, élevage, services) feront l'objet d'une attention particulière sous mon mandat.

Pour atteindre ces objectifs, les mesures suivantes seront engagées:

- Lancer une campagne nationale d'immatriculation des artisans, tous corps d'état, par province, département, ville, arrondissement et village avec la délivrance automatique de la Carte d'entrepreneur et l'inscription dans le Registre de l'Artisanat du Gabon, le RCCM, conformément à l'Acte uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010;
- Créer un Fonds national de développement du Commerce et de l'Artisanat en partenariat avec les établissements de microfinance, afin de faciliter l'octroi des microcrédits aux commerçants et artisans gabonais, sans possibilité de cumul des engagements avec le Fonds de garantie des PME/PMI ou le Fonds de soutien pour l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

7. UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE ADAPTÉE

Pour faire face aux défis macroéconomiques posés par notre ambition de redresser l'économie nationale, je m'engage à mener une politique budgétaire capable de financer l'investissement public et de rembourser la dette publique.

À cet effet, je vais notamment;

- Respecter l'engagement d'affecter 30 à 40% du budget à l'investissement productif pour assurer le rattrapage dans les infrastructures (transport, énergie) et le redressement économique (réformes de gouvernance économique, industrialisation);
- Fixer un niveau optimal de dépenses et d'endettement et garantir ainsi la continuité du financement des projets publics (infrastructures...);
- Mettre en place un Fonds de Stabilisation Budgétaire (FSB) qui sera alimenté en période de bonne conjoncture et permettra de combler ou réduire le déficit de ressources en période de mauvaise conjoncture;
- Réformer le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégique (FGIS) afin de le rendre plus transparent, efficace et crédible;
- Veiller à la continuité du financement des investissements publics en période de baisse de l'activité économique pour en finir avec le phénomène des « éléphants blancs » ;
- Développer les statistiques économiques et sociales pour rendre la décision politique pertinente et mieux évaluer les défis structurels;
- Remettre en place une politique de Planification pour garantir une priorisation globale des projets, mobiliser efficacement et sécuriser leurs financements pluriannuels et s'assurer que la dette est au service de la productivité, de la croissance et des emplois;
- Mettre en place un dispositif pour la coordination et le suivi des projets d'infrastructures et des réformes structurelles majeures.

Au cours de mon mandat la dette publique sera essentiellement consacrée à l'investissement productif nécessaire à la croissance économique.

PILIER 4

A group of people, primarily women, are shown clapping and smiling. They are wearing traditional African attire, including headwraps and patterned dresses. A large, flowing ribbon in green, yellow, and blue colors is draped across the top of the image. The entire scene is overlaid with a semi-transparent blue filter.

**UN NOUVEAU PACTE
SOCIAL POUR
UN MEILLEUR PARTAGE
DES FRUITS DE LA
CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

DIAGNOSTIC DE LA SITUATION SOCIALE DE NOTRE PAYS



Avec un PIB par habitant de 8017 dollars US en 2021, le Gabon est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Et pourtant, notre pays a les caractéristiques structurelles d'un pays très pauvre.

Les données fiables des institutions internationales (Banque mondiale, PNUD...) donnent un tableau sombre à notre pays au plan social :

- Près de 50% des gabonais se considèrent comme pauvres;
- Un chômage qui a explosé : 30-40% de la population active dont les jeunes en majorité en sont frappés;
- Une inflation record : l'indice des prix à la consommation qui était de 98,6 en 2009 est monté à 124,1 en 2021;
- Le nombre de gabonais mal ou sous-alimentés qui était de 300 000 en 2000 est passé à 600 000 en 2021 dans notre pays;
- L'Indice de développement humain (IDH) n'a presque pas bougé entre 2009 et 2022, à cause d'une accentuation des inégalités sociales pourtant injustifiables pour un pays pétrolier à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Pour changer cette situation, je m'engage à définir un nouveau Pacte social pour notre pays de la manière suivante:



1. REDISTRIBUER LES RICHESSES PAR LA CRÉATION DES EMPLOIS DÉCENTS

Depuis très longtemps, la redistribution par le travail passait par les embauches à la Fonction Publique. Ce modèle est à saturation actuellement, la Fonction Publique ne pouvant plus absorber tous les jeunes diplômés.

C'est par le secteur privé que la grande majorité des personnes trouveront les emplois qui leur garantiront en retour les revenus pour vivre dignement. D'où l'impérieuse nécessité que j'attache au redressement structurelle de l'économie.

Le modèle de croissance et de développement décentralisé et intégré que je mettrai en place constitue une réponse adaptée pour atteindre la redistribution par le travail en proposant les emplois décents aux gabonais. Il permettra au pays d'avoir une véritable classe moyenne.

2. GARANTIR À TOUS UN ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Dans le pilier 2 de ma vision pour le Gabon, j'ai étayé l'importance des infrastructures éducatives et de santé. J'ai également indiqué comment doter le pays de ce levier important non seulement pour l'économie, mais aussi pour le social.

Ma politique sociale consistera donc à fournir ces infrastructures de qualité et de proximité aux populations, mais aussi à garantir leur accès à toutes les couches sociales.

Pour y parvenir, je m'engage à mettre en œuvre les mesures ci-après :

- Procéder à l'assainissement de la gestion et du fonctionnement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse des Pensions et des Prestations Sociales des Fonctionnaires (CPPF) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS);
- Faire adopter et appliquer une loi sur le financement de la couverture médicale et des dépenses de santé en général, avec pour objectif de diminuer le poids de ces dépenses sur les ménages et accroître ainsi l'accès de tous à de meilleurs soins de santé. Les organismes privés d'assurance seront incités à s'impliquer dans ce nouveau dispositif par la mise en place d'assurances de santé complémentaires parallèles.

**CE NOUVEAU MODÈLE SERA
CAPABLE DE GÉNÉRER EN
MOYENNE 100 000 NOUVEAUX
EMPLOIS D'ICI LA FIN DE MON
MANDAT.**



3. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À UN LOGEMENT DIGNE ET SÉCURISÉ

Le logement est un élément essentiel pour la dignité humaine, la cohésion familiale et le bien-être social. Dans notre pays, l'accès à la propriété pour tous n'est pas assuré. Les problèmes fonciers sont récurrents ainsi que les catastrophes dues au mal logement des populations.

Face à cette situation, je m'engage à faciliter l'accès au logement des gabonais par les mesures suivantes :

- Restructurer en profondeur la Société Nationale Immobilière (SNI) pour porter le nouveau paradigme de logements sociaux destinés à la classe moyenne des secteurs privé et public;
- Lancer un programme national de viabilisation des parcelles à un coût accessibles à tous;
- Créer un fonds de garantie pour faciliter l'accès à la propriété immobilière au bénéfice des salariés gabonais des secteurs public (civils et militaires) et privé;
- Lancer une campagne de régularisation massive des titres fonciers en instance ou en attente de validation;
- Restructurer l'Agence Nationale d'Urbanisme et des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) en vue de la doter des moyens nécessaires à sa performance et mettre en place de nouvelles procédures de régularisation foncière (décentralisation des décisions), application effective des règles urbanistiques et sécurisation des titres fonciers;
- Préserver vigoureusement les intérêts des Nationaux dans les opérations foncières.





5. REVALORISER LE POUVOIR D'ACHAT DES GABONAIS

Les premières mesures déjà avancées concernent le lancement d'un bouclier fiscal pour faire tomber l'inflation causée d'une part, par notre faible capacité actuelle de production agricole et d'autre part, par une spéculation qui prospère à cause, en partie, du manque d'efficacité du contrôle de l'activité commerciale et douanière dans notre pays.

Ces mesures participent directement à une meilleure répartition à tous des richesses de notre pays. Il s'agit notamment de :

- Harmoniser et revaloriser les allocations familiales pour passer de 5000 FCFA à 10 000 FCFA par enfant jusqu'à l'âge de 17 ans pour toutes les familles gabonaises;
- Revaloriser le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG);
- Revaloriser le Revenu Minimum Mensuel (RMM) pour l'Etat, les Collectivités locales, les entreprises ou personnes morales de droit public et privé.

Les mesures sur le SMIG et le RMM interviendront dans la deuxième moitié de mon mandat, c'est-à-dire dans la phase de maturation ou de consolidation du nouveau modèle économique, en concertation avec le Patronat et les Partenaires sociaux.

**À LA FIN DE MON
QUINQUENNAT,
AVEC LES EFFETS
CONJUGUÉS DES MESURES DE
REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE,
DU RATTRAPAGE
INFRASTRUCTUREL ET LA MISE
EN ŒUVRE DU PACTE SOCIAL,
LA PAUVRETÉ DEVRAIT PASSER
EN DESSOUS DES 25%.**

PILIER 5



**LA PROMOTION D'UNE
ADMINISTRATION,
D'UNE DIPLOMATIE ET
D'UNE ARMÉE PLUS
PERFORMANTES ET
ENGAGÉES**

DIAGNOSTIC DE L'ADMINISTRATION, DE LA DIPLOMATIE ET DE NOS FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ



Depuis bientôt quatorze (14) ans, l'Administration gabonaise a été fortement déstructurée, son efficacité amoindrie par des choix organisationnels hasardeux. La prolifération des Agences, des Autorités administratives indépendantes de régulation et de contrôle ainsi que certains services publics personnalisés n'ont pas produit les résultats escomptés.

Cette multiplication tous azimuts des services administratifs a eu pour effet d'accentuer les lourdeurs administratives, de complexifier les procédures et créer même des chevauchements, voire des détournements de compétence, et finalement rendre l'ensemble du système incohérent, inefficace et plus budgétivore qu'avant.

En matière de diplomatie, le Gabon a autrefois été une plaque tournante de prise de décisions géostratégiques régionales et de consolidation de la paix. Nous avons malheureusement perdu cette influence et ce prestige diplomatique.

Concernant l'armée, toutes ses composantes n'ont pas suffisamment été formées et équipées afin d'être réellement opérationnelles face aux défis d'ordre sécuritaire multisectoriel. Il en va de même des services de renseignement dans leur organisation et leur fonctionnement. Son instrumentalisation politique a de plus entamé les liens de confiance entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et la population.



Au regard de ce diagnostic, je m'engage à :

1. RELANCER ET MODERNISER LES ADMINISTRATIONS CENTRALES D'ETAT ET RATIONNALISER LES SERVICES PUBLICS PERSONNALISÉS

La relance de notre pays sur les plans économiques et sociaux sera facilitée par la montée en puissance d'une nouvelle administration grâce notamment à la vulgarisation des valeurs positives, la lutte implacable contre les anti-valeurs, une redéfinition et une mise en cohérence des cadres organiques et la mise à disposition des ressources de fonctionnement nécessaires.

Pour y parvenir, les mesures suivantes sont prévues:

- Mettre en place une commission ad hoc chargée d'élaborer les nouveaux cadres organiques renforçant les missions, l'autonomie et les moyens d'intervention des administrations centrales;
- Réviser la loi n° 20/2005 du 3 janvier 2006 fixant les règles de création, d'organisation et de gestion des services de l'Etat pour préciser les mécanismes d'évaluation d'impact sectoriel et budgétaire pour toute nouvelle création des structures de l'Etat ainsi que l'exercice de la tutelle de l'Etat sur les organismes ou services publics personnalisés;
- Lutter contre les anti-valeurs par le déploiement d'un programme de surveillance et de répression active contre les détournements de fonds publics et la corruption dans les marchés publics et les procédures administratives et judiciaires;
- Construire une Cité administrative moderne afin de doter chaque département ministériel d'un cadre de travail harmonieux et inspirant;
- Harmoniser et fiabiliser les régimes de rémunérations complémentaires des fonctionnaires et institutionnaliser une prime annuelle de performance;
- Adopter une loi sur la programmation et la gestion des ressources humaines de l'Etat (concours, recrutement directs, planification des postes budgétaires par secteurs sociaux prioritaires, simplification de la procédure de prise des textes individuels des agents);
- Rationaliser les services publics personnalisés (EPA, EPICS, Société d'Etat...) et centraliser au Trésor Public leurs recettes;
- Instaurer des Prix de performance pour récompenser les meilleures administrations et services publics personnalisés;
- Améliorer la transparence dans les concours d'accès à la fonction publique afin de garantir l'égalité des chances entre les candidats, mais en prévoyant des quotas pour une parité homme-femme;
- Instaurer des contrats de performance à tous les postes de la haute Fonction Publique (Secrétaires Généraux, Directeurs Généraux avec leurs adjoints, Directeurs, Chefs de Services, agents).



2. RENDRE LA DÉCONCENTRATION OPÉRATIONNELLE ET PERFORMANTE

Le fonctionnement vertical de l'Etat a montré ses limites au cours des dernières années. L'action de l'Etat a été significativement concentrée à Libreville et très peu de projets ont été initiés à l'intérieur du pays.

Il n'y a pas de bonne décentralisation sans une bonne déconcentration parallèle des services de l'État. Les élus locaux, dotés de nouvelles compétences, doivent pouvoir s'adresser au niveau local à un représentant de l'Etat sans en référer systématiquement à l'échelon central.

Les services extérieurs de l'Etat des différents Ministères vont jouer un rôle important dans le futur contexte politico-administratif.

Pour y parvenir, je mettrai en œuvre les mesures suivantes :

- Adopter une loi sur la déconcentration en République Gabonaise pour notamment clarifier et étoffer les missions des services provinciaux de l'Etat en matière planification du développement local, de conception et de suivi-évaluation des différentes politiques sectorielles à l'échelle provinciale;
- Renforcer les budgets alloués aux services provinciaux de l'État;
- Généraliser les contrats de performance aux chefs des services provinciaux de l'État;
- Accélérer la digitalisation des services provinciaux de l'État.

3. RENDRE LES FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ PLUS RÉPUBLICAINES ET OPÉRATIONNELLES

Les forces de défense et de sécurité jouent un rôle déterminant dans la préservation de notre souveraineté nationale, de notre indépendance ainsi que dans le respect de l'ordre et la sécurité intérieure.

Elles honorent notre Nation en participant aux opérations internationales de maintien de la paix. Elles méritent le respect et la confiance de la Nation.

À cet effet, pour les rendre plus républicaines et opérationnelles, j'envisage notamment de :

- Redéfinir les objectifs de notre politique de défense et de sécurité;
- Adopter une loi quinquennale de programmation militaire (2025-2028) qui permettra d'ajuster les effectifs, recruter dans les domaines d'expertise technologique et scientifique, réfectionner ou construire des casernes et logements d'astreinte, renforcer les capacités opérationnelles des armées, régions et bases militaires;
- Réformer les services de renseignement;
- Renforcer les capacités opérationnelles au niveau des frontières;
- Rationnaliser et rendre transparents les recrutements et les promotions sur la base de critères objectifs au sein de toutes les composantes des FDS.
- Créer un organisme social de gestion post carrière des éléments des FDS en complément des organismes de sécurité sociale et de retraite;



4- PROGRAMME SPÉCIAL DE LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE ET L'INSÉCURITÉ URBAINE

Compte tenu de l'insécurité grandissante et des violences, en tous genres, de plus en plus constatées dans les villes, les mesures spéciales suivantes seront appliquées pour lutter avec force contre ces phénomènes :

- Créer et rendre opérationnelle une brigade mixte (Police/Gendarmerie) de prévention et de répression du grand banditisme dans les quartiers des grandes villes du pays;
- Créer un Centre de rétention administrative pour les mineurs délinquants;
- Créer un Fichier biométrique national des délinquants et criminels;
- Opérationnaliser la Police Scientifique sur toute l'étendue du territoire national;
- Instaurer des peines planchers pour dissuader et réprimer les jeunes délinquants et les récidivistes;
- Lancer une Opération nationale de vigilance portée par les armées pour sécuriser les sites sensibles (hôtels, aéroports, lieux de forte affluence urbaines);
- Renvoyer systématiquement tout étranger condamné à une peine d'emprisonnement pour motif criminel ou pour délit en cas de récidive.

Des moyens logistiques (moyens roulants, drones, caméras de surveillance, identification biométrique ou faciale, etc.) et humains seront rapidement mis à la disposition de cette politique de sûreté urbaine et nationale.





5- LA RELANCE DU GABON SUR LA SCENE RÉGIONALE, AFRICAINE ET INTERNATIONALE

La relance de notre diplomatie va s'inscrire dans un vaste programme global visant à donner de la visibilité au Gabon, notamment grâce aux réalisations que nous mènerons en matière de bonne gouvernance, d'Etat de droit et de respect de la dignité humaine.

Le cadre stratégique de notre diplomatie sera donc défini ainsi qu'il suit :

- Réorganiser l'outil diplomatique national;
- Moderniser nos postes frontaliers;
- Développer une diplomatie économique pour appuyer le processus de redressement économique par des partenariats multilatéraux et bilatéraux gagnant-gagnant;
- Promouvoir une diplomatie d'influence au service de la stabilité et de la paix en Afrique et dans le monde;
- Agir pour le renforcement de la présence accrue des Nationaux dans les organismes régionaux et internationaux de coopération.

Pour y parvenir, des mesures concrètes seront suivies d'effet dès 2024, à savoir :

- Mettre à contribution le monde universitaire gabonais dans la définition d'une diplomatie économique et d'influence pour notre pays;
- Réorganiser le fonctionnement des services du Ministère des Affaires étrangères afin de moderniser l'administration centrale :
- Promouvoir une nouvelle élite outillée et chevronnée dans les domaines de la diplomatie, des relations économiques et des finances internationales;
- Restructurer la carte diplomatique en tenant compte à la fois de nos priorités et des enjeux nouveaux (économique, influence);
- Revoir la politique d'acquisition et de sécurisation du patrimoine immobilier à l'étranger et le règlement des dettes y afférentes;
- Relancer le leadership du Gabon en faveur de l'effectivité de l'intégration économique sous régionale, notamment dans le cadre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC);
- Reformuler le plaidoyer du Gabon en faveur de la préservation et la protection des écosystèmes des forêts du « Bassin du Congo » pour un meilleur équilibre homme-faune;
- Soutenir les initiatives en faveur du règlement pacifique des conflits et les efforts de médiation et de maintien de la paix en Afrique et dans le monde dans le cadre multilatéral des Nations Unies.

D'autres mesures, toutes aussi importantes, seront prises, notamment :

- Réduire les coûts des visas d'entrée au Gabon;
- Mettre en œuvre une politique migratoire maîtrisée et sélective, en priorisant la main d'œuvre étrangère dans le secteur agricole;
- Accélérer la transposition et le respect des normes communautaires et internationales, en matière environnementale et de bonne gouvernance.

PILIER 6

L'ACCELÉRATION DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS, LA DÉCENTRALISATION ET LE MONDE RURAL



La décentralisation consiste à transférer certaines compétences administratives de l'État vers les entités locales. Ces structures du développement de proximité connaissent bien les problèmes et préoccupations des populations locales. En collaboration avec l'administration centrale, elles seront au cœur des pôles de croissance économique de chaque province.

Malheureusement, au cours de ces dernières années, les annonces faites n'ont presque pas été suivies d'effet :

- Le Fonds d'initiative départementale
- L'adoption des mécanismes de mise en œuvre du cadre juridique sur la décentralisation;
- L'octroi des moyens nécessaires au bon fonctionnement des Collectivités locales et des Services déconcentrés de l'Etat;
- La transparence sur la gestion des taxes locales;

A cela, il faut ajouter que l'Etat central n'a même pas souvent associé ou tenu suffisamment compte des Collectivités locales (Conseils Municipaux, Conseils Départementaux, voire les Elus nationaux des Collectivités locales (Députés, Sénateurs)) dans la prise de décision et la mise en œuvre des projets publics à impact local (voiries municipales, environnement et développement durable, lutte contre l'insalubrité publique).

A cet effet, si je suis élu, le quinquennat à venir sera décisif pour donner l'autonomie tant attendue par les Collectivités et impulser ainsi le développement local.

De même, la ruralité fera l'objet de politiques publiques actives et visibles. Je dirai même que c'est de nos cantons que nous verrons le plus de « changement » tant souhaité depuis des décennies dans notre pays.

Je m'engage à cet effet à :

I. ACCÉLÉRER LA DÉCENTRALISATION POUR L'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les mesures préconisées pour y parvenir sont notamment:

- Institutionnaliser l'exécutif provincial qui sera composée des Présidents des Conseils Municipaux et Départementaux de la Province et aura la charge de l'opérationnalisation des Pôles provinciaux de Croissance et de Développement;
- Réviser le statut Général de la Fonction Publique en vue de faciliter la mobilité des fonctionnaires vers les Collectivités locales;
- Mettre en place une Commission d'assistance technique des Collectivités locales composée de l'administration centrale, des experts des Partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques et des élus nationaux et locaux en vue de l'élaboration des cadres stratégiques de développement local : Plans de développement communaux (PDC), Plans de Développement Départementaux, Budgets par objectifs de programmes, Schémas directeurs des infrastructures locales, Cadres organiques des Municipalités et Conseils départementaux pour leur donner les capacités de porter et animer efficacement les Pôles Régionaux de croissance et de développement;
- Rendre effectif le transfert de certaines compétences de l'Etat vers les Collectivités locales avec les ressources y afférentes;
- Instaurer un « Kit de décentralisation et de développement local » pour les collectivités locales économiquement faibles (CLEF) comprenant notamment : la réalisation ou la réhabilitation d'un siège de mairie ou de Conseil département, un centre médical départemental aux standards (imagerie médicale, laboratoire, capacités de 50 lits, plateau technique, maternité), un lycée ou un collège, une halte-garderie, un marché couvert, et l'aménagement d'un site de traitement des ordures ménagères;
- Créer l'Institut National de Renforcement des Capacités des Collectivités Locales (INRCL);
- Créer et rendre opérationnel le Comité National des Finances Publiques Locales (CNFPL) afin de normaliser et rendre transparent la gestion des taxes et des impôts locaux et assurer la péréquation entre Collectivités locales.





2. UNE NOUVELLE VISION DU MONDE RURAL

En parcourant nos départements et nos cantons au cours de ces deux dernières années, sur l'ensemble de nos neuf provinces, les constats sont choquants et injustifiables:

- Pauvreté endémique largement visible à travers le type d'habitat;
- Conditions de vie difficiles en milieu rural, encore plus accrues avec les mesures sans accompagnement de protection des éléphants;
- Propagation du conflit homme-faune;
- Structures scolaires et de santé de proximité sous équipées en personnels compétents et en moyens, voire quasiment fermées en grande majorité;
- Infrastructures administratives dégradées;
- Infrastructures routières inexistantes;
- Sous équipement des localités frontalières (eau, électricité, logements d'astreinte, bâtiments modernes, etc.).

Ville après ville, village après village, le sentiment d'impuissance des élus locaux, des autorités déconcentrées et des auxiliaires de commandement est partagé. À ce sentiment, il faut ajouter celui d'abandon par l'Etat exprimé par les populations de l'intérieur et de l'arrière-pays.

La relance du monde rural va jouer sur plusieurs plans :

- La revitalisation des villages par une incitation vigoureuse au retour des populations désœuvrées, grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle offre économique et sociale adaptée au monde rural;
- La sauvegarde de notre patrimoine culturel;
- La réduction significative de la dépendance alimentaire extérieure grâce à un bond significatif attendu de la production vivrière locale qui sera fortement soutenue.

3. DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES RURALES

Un accent particulier sera mis dans le développement des infrastructures de base (routes, réseaux électriques, eau potable) pour transformer les conditions de vie dans l'arrière-pays. À cet effet, les mesures ci-après seront mises en œuvre:

- Aménager et bitumer les routes départementales par un reliant les capitales provinciales aux localités de chaque province (cantons, villages);
- Parvenir à la fin de mon mandat à assurer la couverture en électricité et en eau potable du monde rural à au moins 75% ;
- Réaliser au moins 1000 kilomètres de lignes électriques d'ici la fin du mandat afin de réduire les pertes liées au transport et impacter la couverture territoriale vers le monde rural et les activités industrielles éloignées des centres urbains.



4. ENGAGER UNE LUTTE VIGOUREUSE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Pour y parvenir, je m'emploierai à mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Rendre gratuit les soins pour les personnes du 3e âge sans soutien familial, en milieu rural;
- Réhabiliter, équiper et pourvoir en personnels qualifiés, les centres de santé départementaux et les dispensaires ruraux;
- Rendre opérationnelle et efficace la médecine d'itinérance en milieu départemental;
- Lancer un programme de construction de logements en matériaux locaux et durables pour les foyers situés dans l'extrême pauvreté en milieu rural dans le cadre de la RSE;
- Créer des filets sociaux sous forme de transferts monétaires solidaires en faveur des ieunes filles mères économiquement faibles, des mineurs sous tutelle de tiers parents et des personnes âgées isolées;
- Étendre le bénéfice des pièces d'état civil en milieu rural :
- Étendre la couverture médicale dans l'arrière-pays.

5. DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'ENTREPRENEURIAT EN MILIEU RURAL

Je donnerai une tonalité économique particulière au monde rural en y lançant un vaste programme économique local et en créant des conditions d'attraction des investisseurs en direction des territoires, au regard de leurs potentialités respectives. Dans ce cadre, les principales mesures suivantes seront appliquées :

- Restructurer la Caisse de Stabilisation et de Péréquation pour relancer la production, revaloriser significativement les achats et la commercialisation du café et du cacao dans les zones rurales à fort potentiel de rentabilité;
- Restructurer l'Office National de Développement Rural (ONADR) pour renforcer les capacités d'appui et de mise à disposition des engrais, des machines et autres outillages modernes aux paysans dans le cadre des PPP;
- Lancer un Programme national intégré de formation, de financement et d'installation de 20 000 jeunes et femmes vivant en ville pour leur redéploiement à l'intérieur du pays dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pisciculture, de la pêche, du tourisme et des services digitalisés.

PILIER 7

A large crowd of people is gathered, many holding blue signs that read "LA DIASPORA DIT OUI À BARRO CHAMBRIER POUR LE GABON". The scene is set under a large, flowing banner of the Gabonese flag, which features green, yellow, and blue horizontal stripes. The overall atmosphere is one of a significant public demonstration or rally.

LE SPORT, LA CULTURE ET DES MÉDIAS PROFESSIONNELS ET PERFORMANTS

DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE SPORT, CULTURE ET MÉDIA



Les médias contribuent à la cohésion, à l'unité nationale et au partage des valeurs démocratiques. Le sport et la culture ont également une dimension stratégique. En effet, à l'heure de la mondialisation, c'est actuellement davantage sur les terrains sportif et culturel que les Nations s'affirment.



En matière de sport:

- Abandon des infrastructures coûteuses (stades, hôtels) réalisées lors des Coupes d'Afrique des Nations de 2012 et 2017 alors qu'au départ leur priorité en tant que projet et dépense publique ne s'imposaient pas et leur rentabilité ultérieure n'était guère prouvée ;
- Irrégularité des championnats et compétitions sportives nationales;
- Perception d'une mentalité de simple participation aux compétitions sportives dans un contexte mondial où la performance et la victoire sont de mise;
- Insuffisance d'équipements sportifs au niveau local ;



En matière de culture :

- Instrumentalisation de la culture en période pré-électorale par la distribution de titres officiels et d'argent à certaines catégories d'artistes;
- Illisibilité de la politique des droits d'auteurs;
- Faible promotion des cultures gabonaises dans leur originalité et diversité;
- Perte des valeurs culturelles et recul des langues nationales.

En matière de médias :

- Politique de censure voire de répression à l'égard des organes de presse et médias indépendants;
- Absence de politique de formation et de professionnalisation des acteurs des médias gabonais;
- Financement aléatoire et précaire des médias.

C'est pourquoi, dans chacun de ces domaines, je propose des changements de paradigme :

- En matière de sport, le passage d'une logique de simple participation aux compétitions sportives à une obligation de résultats, et donc de professionnalisme et de performance;
- En matière culturelle, la revalorisation et la promotion de notre socle culturel gabonais authentique;
- En matière des médias, la professionnalisation et la performance pour être une source crédible d'informations et des canaux d'un Gabon libre, en pleine mutation économique et sociale, et ouvert sur le monde.

Pour atteindre ces buts, je mettrai en œuvre les mesures suivantes :

I. MESURES TRANSVERSALES AU SPORT ET À LA CULTURE

- Construire un Palais de la Culture à Libreville;
- Améliorer et rationaliser les crédits budgétaires dédiés au sport et à la culture;
- Construire un Musée National à Libreville digne de ce nom;
- Construire une Bibliothèque Nationale aux standards modernes à Libreville.



2. REDYNAMISER LES SPORTS POUR L'EXCELLENCE

L'ambition de hisser notre pays au rang de grande nation sportive africaine exigera de faire des choix et d'accroître les efforts d'appui multiforme à ce secteur.

A cet effet, les mesures suivantes sont envisagées :

- Définir une nouvelle politique sportive nationale (toutes disciplines confondues) en distinguant les sports de « priorité nationale » et les sports de « potentiel à développer »;
- Réhabiliter les infrastructures sportives nationales existantes transférer leur gestion aux Collectivités locales et aux ligues sportives dans le cadre d'un modèle économique qui assure leur entretien;
- Créer un Institut National des Sports de Haut Niveau (INSHN) qui sera un complexe sportif moderne et équipé aux standards internationaux pour la préparation de nos sportifs de haut niveau aux compétitions africaines et internationales, dans toutes les disciplines;
- Réformer le cadre juridique du Sport-Étude au Gabon;
- Restructurer les jeux sportifs scolaires et universitaires;
- Réviser le cadre de partenariat entre l'Etat et les différentes fédérations sportives;
- Créer des Tournois interprovinciaux avec une équipe par province, dans les disciplines sportives de priorité nationale;
- Réformer le fonctionnement et le financement des championnats nationaux;
- Créer une Ecole nationale du Football professionnel, en y intégrant le cursus Sport-Études.



3. REVALORISER LA DIVERSITÉ CULTURELLE GABONAISE

Pour atteindre cet objectif, je préconise les mesures suivantes :

- Elaborer une nouvelle politique culturelle;
- Revaloriser les budgets alloués au secteur de la culture ;
- Créer un Conseil des Communautés Gabonaises (CCG) avec le statut d'autorité administrative indépendante, chargée de promouvoir, alerter et conseiller les acteurs étatiques et privés en matière de consolidation de la cohésion sociale, de l'unité nationale et de préservation de notre patrimoine culturel authentique;
- Créer un Institut des Langues et Traditions gabonaises (ILTG) qui sera chargé de concevoir et réaliser des programmes de vulgarisation de notre diversité culturelle (rites de mariage, naissances, décès, généalogie, contes et légendes, rites spirituels traditionnels, jeux de société traditionnels..);
- Revaloriser significativement les droits d'auteurs;
- Restructurer l'Institut National de l'Image et du Son afin de réorienter sa politique de production cinématographique pour valoriser l'histoire et les traditions du Gabon;
- Promouvoir la culture du peuple autochtone pygmée.

4. IMPULSER LA PROFESSIONNALISATION ET L'AMÉLIORATION DU CONTENU DES MÉDIAS

Les grandes mesures que je vais engager dans cette perspective sont notamment:

- Réformer la presse écrite et les médias audiovisuels de l'Etat afin de garantir leur fonctionnement républicain et démocratique;
- Revaloriser la subvention à la presse et aux médias et rendre sa distribution plus transparente et compétitive;
- Construire une Ecole Nationale des Métiers de la Presse et de l'Audiovisuel, arrimée aux standards internationaux en la matière;
- Favoriser l'autonomie financière des médias par la mise en œuvre d'un cadre juridique sur la communication publicitaire afin de susciter la dynamisation du marché publicitaire et une meilleure structuration de l'éco-système;
- Soutenir la création des chaînes de radios et de télévision communautaires à l'intérieur du pays par des incitations fiscales et des facilitations administratives.

PILIER 8



**LA PROTECTION DU CLIMAT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DU CADRE DE VIE**

DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE CLIMAT, D'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE



Bien avant 2009, le Gabon s'était déjà positionné comme un leader sous régional en matière de protection de la biodiversité et donc de l'environnement et du climat. L'orientation politique radicale prise dès 2010 n'a pas suffisamment tenu compte des réalités économiques et sociales de notre pays :

- L'industrialisation du secteur forêt-bois n'est pas allée de pair avec le reboisement;
- La pression fiscale sur les entreprises des secteurs stratégiques du pétrole, du manganèse et des mines n'a pas été accompagnée d'exigences sur l'environnement (pollution des rivières, nappes phréatiques et des sols);
- Le développement de certaines filières comme l'huile de palme a été peu conciliante avec les exigences environnementales;
- L'insalubrité qui caractérise le cadre de vie urbain avec en face des effets d'annonce et des mesures de diversion comme « le concours de l'arrondissement le plus propre », illustrant ainsi l'absence d'idées nouvelles et de volonté politique à solutionner ce phénomène aux causes pourtant bien connues.

Deux paradoxes majeurs ont fait surface:

- L'instrumentalisation diplomatique de la problématique de l'environnement et la vacuité des réponses données aux communautés de base dans l'arrière-pays au Gabon;
- L'aggravation sans précédent du conflit homme-faune (éléphants) avec en face une absence de prise sérieuse de responsabilité du régime, occasionnant des tragédies humaines, la faim et la pauvreté en milieu rural, sur toute l'étendue du territoire national.



Je préconise donc une nouvelle approche priorisant l'élément humain avec une participation accrue de la société civile.

I. RÉFORME DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT

Il est question de réhabiliter l'ancrage local de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique à travers les mesures suivantes:

- Réformer l'Agence Nationale des Parcs Nationaux;
- Renforcer les prérogatives du Ministère des Eaux et Forêts;
- Auditer et rationaliser le Plan climat national;
- Auditer et rationaliser le Plan national d'affectation des terres;
- Donner aux éco-gardes un véritable statut juridique et renforcer les curricula de leur formation;
- Développer une formation dans la gestion faunique à l'ENEF;
- Développer la filière nationale du gaz pour réduire encore plus le torchage du gaz et renforcer la production nationale d'électricité;
- Renforcer le contenu environnemental et durable dans toutes les industries (pétrole, gaz, mines, agro-industrie);
- Renforcer la sensibilisation des populations sur la nécessité de protéger l'environnement, la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique;
- Renforcer le Code Pénal en matière de répression du grand banditisme faunique et floristique;
- Opérationnaliser le Fonds National de l'environnement dans les conditions prévues par la loi N°007/2014;
- Lancer un grand Programme national de reboisement des essences les plus commercialisées et menacées;
- Mettre en place un Centre National de recherche appliquée en matière environnementale. Il étudiera les impacts des mesures sur les communautés de base ; élaborera périodiquement le bilan Carbone du Gabon. Par ailleurs, il prospectera les solutions idoines aux crises environnementales telles que le conflit homme-faune, la pollution industrielle (pétrole, mines, uranium...).





2. MESURES PARTICULIÈRES RELATIVES AU CONFLIT HOMME-FAUNE

La cohabitation entre l'homme et la faune sauvage est toujours conflictuelle en raison de l'occupation de l'espace et d'accès aux ressources alimentaires.

Pour gérer efficacement ce problème récurrent et dramatique dans notre pays, je préconise les mesures suivantes :

- Mettre en place une Commission nationale de recensement et d'indemnisation des victimes sur l'ensemble du territoire national;
- Créer un Fonds d'appui à l'autonomisation et à la diversification économique des communautés exposées aux conflits homme-faune. Ces ressources proviendront du Fonds National de l'Environnement, alimenté en grande partie par les transferts internationaux en faveur du Gabon pour la conservation de la biodiversité;
- Instauration d'une politique de régulation des espèces menaçantes pour l'homme et d'organisation des battues administratives. Dans chaque département, cette commission non permanente sera mise en place et son plan d'actions transmis par les Gouverneurs de province fera l'objet d'une autorisation préalable du Gouvernement;
- Construction de clôtures électriques dans les zones à haut immixtion des éléphants et autres espèces sauvages.

3. PROTECTION ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS

C'est pourquoi, afin d'assainir et moderniser le cadre de vie de nos populations, surtout en milieu urbain, je préconise les mesures suivantes :

- Engager une véritable stratégie de transformation urbaine prenant en compte les défis démographiques, l'environnement et l'assainissement, le logement, la santé, l'éducation, l'emploi, les mobilités et la sécurité dans les grands centres urbains du Pays : Elle sera implémentée dans toutes les stratégies sectorielles passées en revue dernièrement.
- Mettre en oeuvre, en collaboration avec les Collectivités Locales et le secteur privé, une nouvelle approche novatrice de gestion et de valorisation des ordures ménagères pour éradiquer définitivement le phénomène de l'insalubrité à ciel ouvert des villes;
- Restructurer l'Institut National d'Hygiène Publique en vue de renforcer ses moyens opérationnels : hygiène générale (inspections sanitaires et lutte anti vectorielle), analyse médicale (analyse et biologie médicale) et redéploiement de ses Centres d'opérations d'urgence sur l'ensemble du territoire national. Il sera désormais outillé (personnels, technologies, ressources humaines et moyens logistiques) pour prévenir et contribuer efficacement à la résilience face aux maladies tropicales ou aux pandémies (Ebola, Paludisme, Covid-19).
- Construire un grand Parc national à Libreville et dans chacune des villes du pays;
- Restructurer le projet d'aménagement des bassins versants et des canaux dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays;
- Renforcer la protection du littoral contre l'érosion côtière et la montée de l'Océan Atlantique, en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.



Avec **ABC**
c'est possible !





ESPOIR
POUR LE **GABON**

